15

N° 11 reçu le 2 janvier 1779.

L'Académie Royale de Chirurgie demande de résoudre pour la Seconde fois la proposition Suivante; exposer les Règles diététiques relatives aux alimens dans la cure des maladies chirurgicales.

rejettée

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Les parties de substances qui sont la suite du choc constant des fluides entretenu par le Continuel des organes qui concourent au mouvement de la circulation, sont habituellement réparées par les alimens et les boissons. L'action de la digestion celle de la Sanguification, de la nutrition et de l'accroissement, nous présente les différens changemens qu'ils produisent dans la magazin animale.

Les plus anciens médecins se sont occupés de l'influence qui résulte de leur diverse application dans des circonstances particulières, et de celle commune combine leur vertu étoit au dessus des médicamens dans la cure des maladies. Celse dit qu'Asclepiade ne s'attira la confiance des romains, qu'en substituant aux purgatifs et aux remèdes violens, l'abstinence des viandes et du vin. Si on jette un coup d'oeil sur Hyppocrate, a l'article de la diète, on voit qu'il supprime plus des alimens acides

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 7 d. 2
N° 8.

boissons dans la cure des maladies, que de tous les remedes que les Siecles suivans ont introduits. Galien ajoute qu'il n'est point de medicine de remede assés efficace pour soulager ou guerir, si le regime s'oppose ou resiste aux effets du medicament*. Jean Damascene qui vivoit dans le 11e siecle placoit le regime bien au dessus des medicamens, puis qu'il le regardoit comme le premier instrument de la cure, diaeta est primarium instrumentorum curae. C'est partout assés que l'on voit combien le regime est important, non seulement pour prevenir les maladies, mais encore pour les guerir.

Rapprochons nous des vues de l'Academie et considerons les alimens et les boissons — comme faits par leur essence pour — seconder la nature dans la cure des — maladies Chirurgicales. pour remplir notre objet, divisons les maladies en aigues et en chroniques et prescrivons sous chacune de les especes la nature des alimens et des boissons relatives a leur cure.

nous divisrons cette dissertation en deux chapitres; dans le premier on traittera

* nullum tam efficax remedium medicina habet, quod auxilium afferre queat, si is victus vel inveteratae vel novae adjuvet methodi medend. Lib. 7.

Sous différens articles, des règles diététiques applicables à la cure des maladies inflammatoires, on indiquera celles qui convient à leurs terminaisons et aux divers accidens qui troublent l'ordre de la guérison.

Dans le Second on exposera le régime relatif à la cure radicale ou palliative des maladies chroniques.

Chapitre I

Des alimens antiphlogistiques en général.

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Article premier.

L'abstinence des choses nuisibles, la Diette la plus Stricte, Sumnio tenuis, ne peuvent qu'en partie satisfaire qu'en partie à l'objet qu'on se propose dans la cure des maladies inflammatoires. pour y concourir avec succès on doit remplacer l'une et l'autre par des alimens et des boissons qui tempérant, ou la propriété de calmer l'effervescence des fluides enflammés, de modérer leur bouillonnement et de soutenir légèrement les forces des malades.

Les Substances farineuses, cuites et délayées dans un véhicule Suffisant, telles que la décoction d'orge à la quelle

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Hypocrate ✠ avoit une si grande
Confiance qu'il la préféroit à toutes
autres nourritures, celle de Riz et d'Avoine
addoucies avec un peu de Sucre, les
Crêmes que l'on extire, les Substances
pannées et passées à travers un linge,
les végetaux doux ou légerement acidulés
dont les Sucs sont épanchés dans une quantité
d'eau
~~d'eau~~ proportionnée, ont tous une même
efficacité dans la circonstance.
Ce régime quelque simple et quelqu'exact
qu'il paroisse doit cependant varier selon
les différens états de l'inflamation. tantôt les
incrassans rafraichissans sont avantageusement
employés dans le premier; tantôt ceux qui
sont légerement toniques et astringens sont
applicables dans le second, comme les
Diacrétiques et diaphoretiques peuvent l'être
dans le troisième ✠ en effet, il seroit à craindre,
sans les secours variés, que les vaisseaux
opprimés par l'engorgement, ne tombassent
dans l'atonie et n'aussent plus la force de
réagir sur le reste du fluide important,

✠ 11. Lorsque les Symptomes étoient dans leur force,
il ne donnoit que de la Tisanne ou de la Crême
d'orge de la quelle il ôtoit la substance de
l'orge et à mesure que les accidens disparoissoient,
il l'ajoutoit en plus ou moins grande quantité.

✠ Cito victus primum refrigerans et incrassans,
Deinde vasa constringens, tertio urinam movens,
Sæpe vigilantem sanguinis detractus. aquæpot.
Lib. 2. Cap. 4 pag. 70.

dont une partie étant nutrie dans la masse, présente saveur des indications a être évacuée, Sorte par la peau, Sorte par les urines ou par les Selles.

Art. 2

Des instants de prendre les alimens et de leur distribution dans la cure des maladies Chirurgicales exigües.

Cette Circonstance est une de celle ou l'on doit distribuer les alimens qu'en petite quantité à la fois, autant dans la vue de diminuer la résistance des Solides toujours trop forte dans le premier et le second tems de l'inflammation que dans celle de prévenir l'augmentation des Humeurs impures.

on doit en éloigner ou en rapprocher les doses Selon la disposition du malade, L'âge, l'habitude, le tempérament et les autres Circonstances accessoires.

on met entre Chacune d'elles un intervalle de quatre, Cinq, Six et quelquefois Huit heures. C'est à dire qu'on les donne à une ou deux par jour, en se Conformant autant qu'il est possible à l'habitude du malade.

Fabio I et paraute 2., qui vivoient tous les deux dans le Seizième Siècle, pensoient bien différemment, car ils vouloient au

I pag. 750

2 grande chirurgie. pag. 33.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Contraire qu'on fortifia les malades par beaucoup d'alimens, sans avoir égard à aucune circonstance. C'est indistinctement que j'ai supposé d'après l'autorité de Galien pour étayer sa doctrine; puis qu'on voit dans le premier des aphorismes de ce dernier qu'il ne faut point augmenter les forces des malades et qu'il suffit de les conserver telles qu'on les trouve.

Cet axiome paroit le principe de Galien, il n'est cependant pas sans exception à la règle générale. L'exemple des inflammations y fait un contraste sensible. C'est rarement qu'on est forcé dans la cure d'une maladie inflammatoire de soustraire l'action des solides ※ ou c'est bien plus souvent dans le cas de chercher à l'affoiblir qu'à l'augmenter. une diette sévère ne suffit pas même toujours; les saignées, les bains, les lavemens, les boissons diaphorétiques relâchantes et laxatives, sont les moyens qu'on fait communément concourir avec elle pour remplir l'objet qu'on se propose.

※ Il y a des cas où par trop de l'inflammation par une suppuration avantageuse: tout aliment solide qui résiste à la digestion doit être proscrit dans la circonstance puisqu'il doit forcer en quelque façon le travail de la nature d'apporter dans les humeurs d'un chyle imparfait dont la qualité doit nuire. Les liquides suffisent pour entretenir

※ Il. c'est dans le cas de même où il importeroit de déterminer une inflammation suite par une suppuration avantageuse.

L'action vasculaire dans de justes proportions I

quelque légers que soient les aliments propres au régime curatif des maladies inflammatoires, on doit éviter de les donner dans les premiers degrés de la chaleur, dans l'instant des frissons, et dans celui ou les symptomes sont à leur apogée; moments ou la nature est plus sérieusement occupée. ou ne doit jamais les placer que dans les moments libres de relache qui suivent les paroxismes, ou après l'orgasme.

Le précepte négligé peut, par la suite des effets qui en dépendent, laisser des craintes sur une terminaison gangréneuse, ou tout au moins, sur une irruption plus considérable du tissu cellulaire affecté

Art. 3.

De l'usage des boissons antiphlogistiques dans la cure de l'inflammation

---

Le premier objet qu'on se propose dans la cure de l'obstruction inflammatoire, est la résolution, mais on ne peut pas toujours se promettre de la conduire à une terminaison aussi favorable.

Les règles diététiques générales qu'on vient de prescrire à l'art. I. ne suffisent pas non plus pour remplir le projet curatoire; Les

---

I tantum libi et potionis adhibendum esse, ne vires — reficiantur, nec opprimantur. Boerhaave. Aph. 21
Sufficiunt liquida ad conservandas vires, ne materiae in duello occupatae, novum negotium imponatur; perdulis pag. 326.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

boissons doivent être distingués des aliments ;
quoique celles-ci semblent devoir en
tenir lieu dans quelques cas particuliers, elles n'ont
jamais qu'une propriété passive. L'analogie
respective qu'on peut établir entre les premières
et les dernières, démontrent l'importance de les
faire connoître naturellement à la suite.
Tantôt elles présentent des infusions, tantôt des
décoctions, tantôt des émulsions &c. ; elles
elles peuvent être rafraîchissantes, incrassantes,
astringentes, toniques, diurétiques, diaphorétiques &c. &c.
Selon les indications qu'on se propose de
remplir.
On peut les employer, chaudes, tièdes ou
froides relativement au degré de l'inflam-
mation, à la saison, aux climats, à la saison
et aux climats qu'on habite.
Les infusions théiformes de fleurs de mauves,
de bouillon blanc, de violettes &c. dans les
quelles on a fait dissoudre quelque du sucre,
ou quelque édulcoré avec un peu de sirop ;
Les décoctions des feuilles ou racines des plantes
de même vertu ; Les émulsions préparées avec
les semences de melon, de concombre, de
chanvre &c. sont très rafraîchissantes.
L'état d'embrasement ou sont les humeurs,
le climat et la saison, engagent quelque
fois à aciduler les boissons avec le suc
de citron ou quelques gouttes de vinaigre.
quelquefois aussi on les varie, ou on les
donne alternativement avec la limonade
le petit lait, l'eau de veau, l'eau commune
adoucie avec un peu de sucre, l'esprit de
nitre, ou celui de vitriol noyés dans une

Suffisante quantité d'eau commune, de
secundam Cuidetatem, l'eau nitrée X. avec
l'addition d'un peu de vinaigre &c. &c. . . .

Ces boissons ont des effets également satisfaisans,
lorsqu'on les employe à dessein de dissoudre ou de
détruire les molécules épaissies et cohérentes et de
s'opposer à un nouveau contact, ou à une
nouvelle réunion. †

Les différentes espèces d'inflammation,
la variété des causes qui y donnent lieu, la
structure des parties qui en sont le siége, les
exigences des considérations dans le choix des
boissons. la décoction ou préférablement encore
le suc tiré par expression des plantes
laiteuses, telles que l'endive, la laitue la
dent de lion, s'emploient de préférence dans

* N. La vertu atténuante du nitre est très connue,
mais on ajoutera, que sa propriété incisive et rafraichissante
est d'une excellente secours contre les maladies inflammatoires
les plus aigues, dans les quelles on a lieu de croire
que l'obstruction rouge a pour cause l'épaississement
sanguin.

† Il convient pas toujours pourquoi Verduc I.
propose pour boisson le vin clairet, le thé et le café,
dans la cure de l'érisipele et du phlegmon. la liqueur
qu'on tire de ce dernier surtout, porte une huile
essentielle quelle degrés de coction rend plus ou moins
active. comment concevrait on que Verduc puisse
les recommander comme des secours contre la
coagulation? l'objet sur le quel on dirige ses vues, est
de solliciter la flexibilité des solides et de modérer
le mouvement des fluides. il est prouvé par mille
expériences qu'ils voudrions les uns auquels auillerons
la circulation des autres, d'où il doit infailliblement
résulter, une réunion des globules sanguins par
dissipation de la partie blanche, une coagulation et
un dessèchement, qui conduisent directement à
l'obstruction inflammatoire. I. pag. 197. et 230

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
DE
MÉDECINE

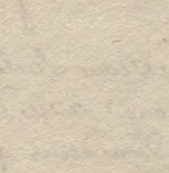

> a sure de l'inflammation érésipelateuse et
Autour dans celle du parenchime du foye.
Ces plantes sont vraiment fondantes et anodines,
de sorte qu'elles contiennent certainement sans
eau par dessus les autres la propriété de
dissoudre sabile X. ou mucoso usage à la
dose de deux ou trois cuillerées dans une
verrée ou demie d'eau de veau ou de poulet
demie de trois en trois heures. ou en préparé
aussy sous une forme d'apozème à l'usage
d'une bonne verrée de deux en deux
heures.

> Si dans une autre circonstance, la turgescence
inflatoire paroit dépendre d'une acrimonie
saline ou muriatique concentrée dans les
humeurs, on substituera à toutes autres
boissons, la décoction ou infusion des plantes
mucilagineuses, dans l'ulcération de la bouche
les gouleis et de la garnie de l'impression
irritante des corpuscules mordans, dont les
pointes se trouveront émoussées par l'enveloppe
que de pareilles boissons sous ces sortes de
donne
circonstances.

> L'eau de veau seule pourra y suffire, si on
la prépare avec des viandes fraiches à
la dose d'une demi quarte noyé dans deux
pintes d'eau commune réduite par
l'ébullition à pinte et demie, dont on associe
aux sucs une ou deux pintes de graine de
lin, enveloppées dans une toile, des racines
d'althea, ou toutes autres plantes du même
genre.

> C'est ainsy que relativement aux circonstances
on peut les rendre astringentes, toniques,
diurétiques &c.

X. N. C'est dans le sel même que réside leur
vertu spécifique. Il contient le vrai sel
essentiel de la plante, et il a d'autant plus
d'efficacité, qu'il n'est pas filtré trop clair.

De l'usage des boissons tièdes, chaudes ou froides.

Le degrés de chaleur qu'on doit donner aux boissons doit être relatif à la saison, aux climats &c. dans ceux qui sont tempérés, il suffit de les exposer pendant quelques instans dans un lieu plus chaud que celui d'où on les aura tirés, pendant l'été, on se contente de les abandonner quelquefois à l'air, surtout si elles ont été puisées à froid ou avec des eaux de source. de semblables précautions mettent à l'abris des effets fâcheux qui résulteroient d'un froid subit.

quelques essentielles que soient ces attentions, elles n'exclusent pas la possibilité de donner des froides dans quelques circonstances. Le procédé est non seulement sans inconvénient lorsqu'on sait y mettre des bornes, mais encore, il a l'avantage de tempérer la chaleur, d'appaiser la soif et de satisfaire aux désirs des malades. elles ne sont point aussy suspectes qu'on l'imagine dans l'inflammation. ceux qui ont l'habitude de boire froid, ceux qui sont d'un tempérament sec, sanguin et bilieux, peuvent en user sans danger avec la seule précaution de les prendre à petite dose. les cas où elles pourroient être nuisibles, se bornent à ceux où des douleurs vives et profondes dans la région de la poitrine ou du bas ventre, feroient craindre l'inflammation de quelques viscères contenus ou des parois de ces mêmes cavités.

De cette application il résulte, que les boissons propres à la cure des maladies inflammatoires peuvent être prises tièdes ou froides, mais jamais chaudes. les premières ont pour objet de relacher le tissu vasculeux enflammé et tendu et de dissoudre les fluides

inquiétude ou gélatineux qui peuvent être la cause ou l'effet de l'inflation.

Les secrétions modérées de la chaleur ou de l'engorgement d'une certaine quantité de phlogistique, et en réservant les particules ignées que le mouvement rapide des liquides avait développé; tandis qu'au contraire celles qui dans cet état ne peuvent qu'ajouter à ce développement et à la rapidité de la circulation.

La quantité des boissons doit être plus ou moins abondante selon les circonstances.

La quantité des boissons doit être proportionnée à l'âge, au tempérament plus ou moins sec, à la violence de l'inflation et au degré de chaleur universelle qu'éprouvent les malades. Le désir empressé de boire est un symptôme qui doit être appaisé par d'amples boissons. mais plus on est forcé de rapprocher les doses, plus aussy on doit les diminuer dans la crainte que leur surabondance * ne dissolvent totalement les sucs

* De la surabondance des liquides donne ou charge l'estomach, énerve les facultés digestives, s'oppose à l'élaboration parfaite des substances nutritives. non seulement le chyle mal préparé peut donner occasion à différentes espèces de maladies; mais encore il en résulte un dégout et une inappétence qui induisent ordinairement à l'usage des purgatifs (relative aux sources et presque l'unique dépendance de la médecine interne) plus propres à augmenter la débilité de l'estomach, qu'à le fortifier. V.

qui maintiennent le bon ordre dans les fonctions, n'affoiblissent les organes digestifs et n'entraînent par divers émonctoires, la portion vaporeuse des sucs qui doivent remplir l'objet de la sueur; où qu'enfin ils ne donnent lieu au développement d'une quantité d'air, d'où naissent des flatuosités qui inquiettent et fatiguent les malades et les jettent dans des anxiétés insupportables.

Des précautions aussy sages assurent encore de l'aisance avec la quelle une petite quantité de boissons doit passer dans le sang afin de la facilité que doivent avoir les vaisseaux médiocrement remplis, de se mélanger avec les humeurs, de n'en point augmenter le mouvement, d'en adoucir l'acre fouquant, et d'entraîner enfin les portions viciées par ces émonctoires les plus disposés. Il n'est pas moins important de saisir les vûes de la nature pour la seconder par l'usage de celles qui vont plus directement à son objet.

Art. 4
Des Régles Diététiques applicables à la sueur de la douleur, considérée comme le principe de l'inflation.

Ce seroit sans doute icy le cas d'entrer dans des explications détaillées de l'assimilation des sucs alimentaires avec les humeurs. mais si ces objets n'ont pas déjà fixé l'attention des physiologistes les plus amateurs et les plus éclairés, ouvrage suffisamment instruit des moyens que la nature employe pour les changer en chyle et des voyes qu'elle suit pour les rendre aptes aux fonctions et aux sécrétions. Ce seroit d'ailleurs outrepasser les bornes que

L'académie apposée, si on s'engageoit dans des Superfluités si peu relatives au sujet qu'elle propose.

en observant à s'occuper plus sérieusement de la question; on voit, que c'est autant de la Soüable disposition des viscères digestifs, que du choix des alimens que dépendent les bonnes digestions. L'embarras des fonctions est inséparable de l'état de malaise qui captive la nature sous une sensation inquiétante et douloureuse; c'est alors que la vitesse des fluides ne doit plus être uniforme et qu'elle est accélérée ou ralentie. J'ai déduit de la conséquence de ce raisonnement, que les sucs qui concourent à la dissolution des alimens n'ont pas à beaucoup près cette heureuse disposition qui les rend propres à favoriser les mouvemens de la nature, dans l'ordre prescrit par le méchanisme de la digestion, et que les fibres organiques viscérales et contractiles, ne peuvent pas se plier aux gré des sensations internes averties du besoin de réparer nos pertes par des fluides analogues.

Il suffit d'être averti par les rapports, pour s'convoir qu'une diette légère soutenue par des alimens et des boissons émolientes, est le premier moyen curatif qui doit être employé. Ces substances doivent varier selon la cause qui irrite ou entretient la douleur. Les relachans, les diaphoretiques, les astringens, les absorbans, les sudorifiques, les stupéfians &c. peuvent être actifs selon la différence des cas apparens.

L'inflammation qui succède communément à la douleur, celle qui suit immédiatement

Les grandes plaies faites par arme ou par accident, n'attendent de secours que d'un régime rafraichissant. La fièvre vulnéraire se ordinairement le guide qu'on doit suivre relativement à la sévérité et à la durée du régime. quelquefois aussy cette fièvre n'est que locale, elle exige pas alors des attentions aussy scrupuleuses, mais elle ne demande pas moins d'être soumise à des règles diététiques particulières.

L'inflation qui précède certaines tumeurs, celle qui survient longtems après l'élévation de quantité d'autres, qui ne se font pas d'abord développées avec un caractère de maladies aigües, établissent des différences essentielles dans le régime applicable à leur cure.

Le premier tems de la maladie est le seul qui laisse quelques espérances sur la résolution, l'on pourra y après avoir interdit l'usage des alimens préparés avec la viande, les œufs, la graisse, le vin et les liqueurs échauffantes, on prescrira la diète la plus stricte. on se règle ensuite sur les préparations farineuses et les boissons délayantes et rafraichissantes, dont on éloigne par degrés les acides selon les circonstances.

X. Mot. les sucs de viandes tirés par la cuisson ne sont pas partie d'une nourriture aussy convenable qu'on s'imagine. le degrés de chaleur trop constant qu'on leur fait éprouver, détruit les parties nutritives. il agrite, développe et réunit les particules aeres et salines qu'elles contiennent, ce qui augmente prodigieusement la masse des portions excrémentielles.

Le Sevre et le traitement dans des humeurs inflatoires exigent les mêmes attentions avec une conduite moins sévère cependant.

Le premier objet qu'on se propose dans la cure des plaies, et des grandes surtout, est de prévenir autant que faire se peut, la trop grande fusion des fibres coupées et de celles qui les avoisinent, en les disposant de soin à la flexibilité et en diminuant la masse des fluides. Les bouillons de veau ou de poulet, les simples décoctions végétales qui ont la propriété de préserver les humeurs de la putréfaction, telles que celles qui sont préparées avec la laitue et le personnaire blanc, les substances farineuses édulcorées &c. satisfont très bien à l'indication.

Cette aquapendente, pare le pigray, étoient d'une sévérité étonnante dans le premier tems des plaies; ils vouloient avec raison, que les malades fussent assujettis à une extrême diette et qu'ils ne vécussent que de tisannes ou émulsions rafraichissantes. Celse (1) et aquapendente (2) pouvoient même si loin cette sévérité, qu'ils interdisoient toute espèce d'alimens aux malades, autant cependant que leurs forces pouvoient le leur permettre. Cette abstinence

* M. voici encore une suite de la doctrine de Verduc; il prescrit dans le régime thérapeutique des plaies récentes, le vin et les liqueurs spiritueuses dans lesquelles il conseille d'ajouter des sels volatils. La bizarrerie de la procédé ne demande pas d'être relevée.

(1) Is quos grave vulnus est abstinere quantum vires patientur acute infirmorum arbitro. De re lib. 5. fol. 26 de vatium victus et variis vulnerum curationibus quæ coram.

(2) arbitro et potu quantum vires patientur abstinebit. Lib. 9. Capto pag. 73.

~~autres~~. Celse Hippocrate Legendre adhuc sponte Lotze abstinence cette quérique aquæ pendente; il veut que le malade boive de l'eau chaude ~~jusqu'à~~ lorsqu'il aura soif, mais si c'est pendant l'été il Conseille l'eau froide, pourvu toute fois qu'il soit sans fièvre ni douleur. Dalbenay (2) qui a publié son traité de chirurgie cinquante trois ans après celle, ne s'est point beaucoup écarté de cette doctrine.

mais l'abstinence la plus exacte n'exclut pas toujours la possibilité de faire passer dans certains cas certains des intervalles réglés, des bouillons foibles préparés avec partie égale de bouillon et eau, des Lectons farineuses et des bouillons maigres, surtout si le malade est d'une constitution sèche et bilieuse.

Si le ~~liquide~~ qui fait l'objet de la suture a été blessé avant la digestion faite ou ce qui est pire, immédiatement après une débauche ✕ ou le borne à des ~~aliments~~ boissons que son contient jusqu'à ce qu'il paroisse une ~~chimie~~ chimie aqueuse, dans toute l'étendue de la plaie, qui décèle la détente des solides et qui annonce que l'humidité a été portée jusqu'à l'extrémité des tuyaux froncés.

(1) debet ~~libere~~ bibere donec sitiat jubet aquam calidam, vel si acetas est, in qua febris, in qua dolores, etiam frigidam. idem de Lotze.

(2) Chap. 84. pag. 617.

✕ trot. Cela n'est plus commun dans les Hopitaux militaires; les plaies qui s'y présentent, font plus communément l'effet d'une contusion et de l'intempérance, que de la bravoure. C'est pourquoi les blessés sont ordinairement hors d'état de recevoir les premiers secours diététiques applicables à la suture de leurs blessures.

Art. 5

Du régime végétatif à la suite des tumeurs formées par la + ...

+ déplacement des parties, considéré comme cause prochaine de l'inflammation.

Les parties molles et dures sont exposées à différens déplacemens accompagnés de douleurs très vives. Les hernies récentes ou anciennes sont toutes susceptibles d'un étranglement plus ou moins dangereux qui précède ordinairement une inflation profonde, qui elle-même décide à des suppurations souvent infâmes de vraies gangrènes. Rien ne se présente de plus propre à servir à cette circonstance, que les boissons légèrement acidulées prises à petites doses, à quoi on ajoute le vomissement surtout, qui interdit toute espèce d'alimens tant que les accidens subsistent. Si on est forcé d'en accorder, on les tire du régime végétal.

Ce régime est également applicable dans la cure des luxations et des fractures. Il doit être tel pour prévenir l'engorgement des fibres qui ont souffert du choc, de la division, de l'allongement.

Art 6

Lorsque l'inflammation est parvenue à cet état qui ne laisse plus de perspective qu'une terminaison purulente, on doit être moins circonspect dans le régime.

Une tension moindre dans les environs de la tumeur ou de sa plaie, l'affaissement du tissu cellulaire environnant, une diminution marquée dans la rougeur, la chaleur et la

sensibilité des téguments voisins, la dessiccation des symptômes fâcheux. Tous les signes certains de cette métamorphose.

Des marques aussy frappantes de la défaite des solides sous une diète stricte, n'exigent pas qu'on change d'abord les aliments liquides en solides. il suffit de rapprocher ou d'augmenter les doses ou de substituer au régime végétal farineux, les panades claires, les bouillons à la viande médiocrement chargés, la gelée des sucs doux tirés par la coction des chairs de veau de bœuf ou de poulets et l'ordinaire usage des mêmes boissons.

un changement subit dans la qualité des aliments pourroit exposer le malade à des métastases dangereuses, soit en augmentant tout à coup l'oscillation vasculaire, soit en portant dans les vaisseaux une plus grande quantité de fluides. le régime doit s'observer avec toute les formes de l'exactitude jusqu'à l'entier dégorgement des bords de la playe ou de l'ulcère

Art. 7

Du régime de la suppuration — préparante des playes et des abcès — récemment ouverts.

L'ordre et la consistance de la matière purulente qui s'échappe des vaisseaux d'une playe qui n'a pû ou

qui n'a dû être réunie ; donnons des
indications particulières pour le régime
qui doit commencer la suture. Il en est de
même de l'ouverture d'une tumeur
abcédée. La matière purulente qui en
découle doit également éclairer dans la
conduite que doit tenir, relativement
à l'espèce des alimens et des boissons et
à l'usage qu'on doit en faire pour hâter
la suture (1).

La matière purulente trop séreuse,
annonce que l'obstruction ou l'atrétisme
des fibres divisées subsistent encore en
partie, lorsque l'abscès a été prématurément
ouvert, ou enfin que les ténatures
cellulaires (siège de la
suppuration) sont trop lâches ou trop
roides.

Dans le premier et le second cas, on ne doit
point déroger au régime prescrit dans
l'inflammation des tumeurs et des plaies, consigné
dans l'article précédent. Les boissons seules
peuvent varier dans le premier et l'on
se bornera à une eau de
chiendent avec un peu de sucre ou
de sirop de capillaire ou de miel.

Dans le second au contraire où il semble
que la limpidité de l'écoulement dépende
de la réfluxion et de la viscosité de la fibre,
on substituera à la décoction de chiendent,
celle des plantes émollientes que nous avons

(1) Not. Cette attention n'est point échappée à
l'observateur A. qui dit que l'on dans les vaisseaux
couverts d'une spongiole ou d'une ulcère, qu'on doit
observer les effets des différentes substances sur
les fluides et les solides et que l'on sur leur
différentes productions qu'on doit se guider.
A. Essais sur les alimens. pag 887.

admis comme la plus propre à répondre aux vues curatives de l'inflation par rigidité des solides.

Le troisième cas enfin que nous avons considéré comme cause d'un écoulement trop fluide, est l'état de laxité où se trouvent les solides.

Cet état n'annonce rien moins qu'une perte de ressort de l'action organique qui le soumet aux règles diététiques relatives à la thérapeutique des humeurs congestives ou des écoulements — symptomatico-fermés, que nous examinerons dans la seconde partie de ce mémoire.

Ce qu'on peut ajouter à cet article, consiste à faire remarquer que les accessoires de la maladie essentielle, doivent décider sur le choix des boissons qui doivent être tantôt émollientes, tantôt vulnéraires aromatiques, ou diaphorétiques ou sudorifiques, diurétiques chaudes ou froides.

Art. 8

Des Règles Diététiques applicables à la cure de la Suppuration Secondaire.

La suppuration une fois établie dans une plaie ou dans un abcès récemment ouvert, ne laisse rien à désirer quant au régime thérapeutique; il doit être le même dans l'une ou l'autre circonstance.

Le corps qui a les qualités désirables, témoigne en faveur de la bonne disposition des parties. il faut présumer que les forces vitales sont proportionnées à l'opération de cette nature et qu'il suffit conséquemment

dorés souffrir telles qu'elles sont, par les alimens et les boissons qui ont précédés.

Si la qualité du pus est mauvaise, si sa quantité est excédente, il est aussy important de chercher a réparer les fluides, qu'a changer la disposition des solides.

Il est certain qu'une perte trop constante des sucs nourriciers, affoiblit trop l'économie animale et principalement les vaisseaux purifères, ce qui détermine souvent un ulcère d'une Cure longue et pénible.

Si cette évacuation surabondante dépend de la foiblesse de l'action organique, on augmente les forces vitales et on rappelle l'énergie des solides par des potages et des alimens capables de fournir des sucs doux et restaurans, entre les bouillons plus forts et les gelées de viande, on passe à l'usage des chairs blanches rôties, parmi les quelles on place quelques verres de bon vin trempé, surtout si le tempérament est foible et si le malade est sans fièvre. Successivement on augmente et la quantité de les alimens et enfin on leur substitue des viandes qui abondent en sucs stimulans et qu'on prépare d'une manière égale a la première, aux quelles on ajoute le pain bien cuit.

Quand on a lieu de croire que l'excédence du pus dépend de la surabondance des fluides, on resserre alors le malade dans les bornes étroites du régime.

par le procédé on épuise une partie
des sucs superflus, saudisque par l'usage
des substances alimentaires dont on se
relâchera autant que l'on cherche à modérer l'action
des solides. Si c'est dans celle que cela dépend.
Les bouillons maigres, les préparations
végétales, les boissons nutritives rafraîchissantes
faites avec la chicorée, la bourache,
le fraisier, le chiendent &c. peuvent
seules remplir cette indication avec
succès.
Cette conduite satisfait à un autre
objet qui n'est pas moindre; elle adoucit
le nouveau chyle et lui donne une
consistance qui répond aux vues curatives. ※

Art 9

La matière purulente n'est pas la
même partout, sa couleur, son odeur
et sa consistance varient selon les parties
qui sont le siége de la maladie; mais
le régime thérapeutique ne doit point
varier, si ce n'est dans la quantité des
aliments seulement.

En effet, sa couleur, sa consistance et l'odeur
du pus qui découle d'une plaie ou d'un
abcès ouvert, sont relatives à leur siége et à la nature

※ not. Voyés les Commentaires de Van Wietten
sur Boerhaave, traduit par messieurs Louis.
le savant traducteur en donnant du traitement
des plaies, prouve avec une clarté, une solidité et
une précision admirable et tout à fait convaincante,
combien il est important d'adoucir le chyle
formé par les aliments, dans la cure de les
maladies, &c.

des parties organiques affectées de maladies.
Cet objet mérite une attention particulière,
si on veut éviter la mépriser et ne pas regarder
comme vicieux un pus qui, souvent n'a
rien d'impur.
Les abcès profonds du bas ventre, ceux des
parties membraneuses, du foye, des reins,
les dépots laiteux, glanduleux &c se
rendent communément une matière qui
par comparaison avec celle des dépôts
inflamatoires des autres parties, ne diffère
essentiellement que très peu combien il seroit
imprudent de vouloir changer les dispositions
par des aliments trop ou trop peu succulens,
trop chauds trop froids.
Si l'evacuation purulente a été excessive à
l'ouverture du dépôt, il faudra alors de
toutes manières augmenter les forces
du malade, non par une quantité d'alimens,
mais par l'entremise de ceux qui fournissent
des sucs plus nourissans et plus fortifians et
qui s'animalisent aisément.
On substitue à la nourriture tout à fait
relachante indiquée par la douleur de l'inflation
précédente, les bouillons gras un peu chargés,
les panades claires, les potages légers les
crêmes d'orge et de Ris, les décoctions de
pruneaux et des semences farineuses tirées de
certaines plantes Culmifères, dans les quelles
on délaye un ou deux jaunes d'oeuf crus
donné à des distances proportionnées au besoin
et on remplace les boissons qu'on avoit d'abord
données dans l'intention de relâcher l'élatticité
et la vigidité des fibres organiques, par
d'autres, qui ont la propriété de soulager

la foiblesse. Telles sont celles qui sont comprises dans la Classe des Vulnéraires détersifs, aux quelles on ajoute le miel.

Lorsque le dépôt ouvert ou autrement, on employe aussi le suc ou la décoction des plantes salutaires, quelquefois aussy les circonstances dictent en faveur de celles qui sont aperitives, incisives diurétiques &c.

Art. 10.

1° Les differences des tempéramens. 2° le climat et la variété des saisons, 3° la disposition du sujet ~~malade~~ 4° la maniere de vivre et ses habitudes, 5° l'age, 6° le sexe, sont autant de causes qui mettent des exceptions à la régle générale des Régles thérapeutiques relatives à la cure de la suppuration.

1° La difference des tempéramens.

Si le siege de la matiere, une portion d'humeur égarée, dans les voyes de la circulation où determine une suppuration opiniâtre, on ne peut y réussir qu'en se représentant l'espece de tempérament qui est le sujet de la maladie. C'est luy, qui nécessairement doit diriger sur l'espece et la préparation des alimens qu'on doit admettre ou rejetter pour la cure. Les differences s'éclaircissent par la comparaison. Celuy qui est froid humide et foible mis en comparaison de celuy qui est sanguin bilieux et sec, donne des idées de cette difference.

Dans le premier on s'applique à ranimer à échauffer et dessecher les fibres constitutives

Les fibres Constitutives par des alimens qui
Contiennent beaucoup de parties actives, stimulantes,
Substantielles et volatiles telles, telles que celles
que nous offrent les viandes noires rotis et celles
tirés des animaux quadrupèdes qui habitent
les montagnes, ou plus si le cas l'exige, les
assaisonner avec le poivre, la cannelle, les
girofles &c. ou plus simplement celles convenables
pour certains poissons pris dans les rivières
courantes et sablonneuses. La seule manière de
les rendre utiles à la circonstance est de les
donner cuits au feu sans y ajouter la croute de
pain d'un cuit comme aliment ordinaire.

Les boissons consistant en vin blanc
de légère nature coupé en quelques jours, celui
d'Espagne, de Canarie, de Bourgogne, de la
Moselle &c. les infusions des fleurs odorantes
des plantes amères; les décoction de leur racines
celle des bois sudorifiques; l'usage du caffé,
du chocolat préparé à la vanille surtout avec
certaines autres liqueurs de différentes espèces &c.
Boissons également à l'indication curative.

Quant au second nous interdisons
interdit les alimens et les boissons, mais on ne
donnera spécialement que celles qui
ont la vertu d'humecter sans détremper les
molécules épaissies, échauffées et embrazées, en
relâchant avec modération le jeu des solides,
par le secours des alimens doux, aqueux,
visqueux et relâchans.

Ces viandes blanches bouillies, tirées des
herbivores, les fruits mûrs et fondants,

de petite taille, les tisannes vaporeuses ou
nitrées, les limonades &c, sont toutes les substances
usuelles, telles que l'on puisse à la circonstance
indiquée, par des raisons que nous avons déjà
établies.

Le cas particulier où il s'agiroit de soutenir
les forces chancellantes, ou le seul qui puisse faire
accorder quelques pots de vin rouge, trempé
d'une égale partie d'eau.

Les tempéramens mélancoliques, ou atrabilaires, ont
des particularités, quelles alimens et les boissons doivent
être choisis et ménagés quelquefois carminatifs —
Selon les circonstances. on peut à l'aide des règles
générales faire une explication juste des substances —
à l'égard relatives à la cure des maladies dans
lesquelles ces espèces de tempéramens, car ordinairement
se partagent du sang, ou bilieux ou de putrides de ces
une examen sur chacun de ces objets, nous
conduiroit trop loin; malgré cela on ne pas se
dispensera de faire quelques observations sur les —
dispositions maladives qui dénaturent pour ainsi
dire les tempéramens, telles sont les vapeurs, maladie
très commune dont les causes sont si multipliées
et souvent si contraires, qu'il est très difficile de les
bien connoître.

La première règle qu'on doit suivre, consiste
à éviter tout ce qui peut échauffer ou diviser
une transpiration trop abondante. toutes les
substances qui contiennent une grande quantité de sel et
de une huile volatile, les alimens visqueux
ou d'une digestion difficile qui tendent à l'épaississement
des humeurs, doivent être proscrits —
Ceux qui sont astringens, ou boissons
dures et acerbes, sont également contraires.

C'est dans les délayans rafraîchissans et savoneux qui appaisent l'effervescence de l'acide et qui la dissolvent, que nous trouvons des moyens sûrs de s'opposer à des inconvéniens dont les singularités étonnent.

L'eau d'orge, le petit lait, les herbes potagères émollientes, dont nous avons déjà parlé, doivent être placés au premier ordre. Si l'acrimonie humorale est acide, on y oppose les bouillons de viande et même les œufs, mais si au contraire elle est alcaline on employe les comestibles tirés qui ont une propriété opposée.

2°. Le climat et la variété des saisons conduisent à des égards réciproques. Ceux et celles qui sont froides ou chaudes, humides ou sèches, exigent des différentes essentielles dans le régime propre à favoriser et l'inflation, comme à celles de la suppuration.

Si on réfléchi sur l'inflation opposé du chaud et du froid, de l'humide et du sec.

Dans la cure des maladies chirurgicales, et qu'on veuille exciter ou rendre raison des différens effets qu'ils produisent, on conviendra que les alimens et les boissons fortifiantes doivent être employés de préférence dans les climats et les saisons chaudes. Sans d'autre intention que de soutenir les forces, qui s'épuiseroient inévitablement sous une transpiration ou des sueurs abondantes.

Pendant l'hiver, les vaisseaux extérieurs sont pressés, cette pression les resserre et concentre

de la chaleur dans les cavités. Le ventre en paroissant,
la transpiration beaucoup plus rare, d'où il
résulte que les fonctions digestives sont beaucoup
plus difficiles et [illegible] l'égalité enquestion des
filtrations est troublé par une chaleur
de chaleur interne qui en fort au dessus de la
naturelle.

C'est en reconnoissant à cette circonstance que les
alimens doux et relâchans, les boissons délayantes
diaphoretiques et rafraichissantes l'administration
aux sujets, ils modèrent les embarras
intestins, relâchent les tissus fibreux; le qui
diminue la quantité de l'humeur qui se
confond avec la matière suppurante, le qui
en adoucit le caractère indispose de proche en
proche la playe ou l'ulcère, à la cicatrice.

On sait, et tout le monde peut se convaincre,
que la digestion beaucoup plus prompte et
facile et au printemps, que dans l'automne.
C'est une raison pour se relâcher sur la
sévérité des règles diététiques générales, ※,
indiquées par la thérapeutique alimentaire.
quelque soit l'interprétation qu'on donne à
parer dans l'ordre de la diététique établie
aux climats et aux saisons, on ne doit, ny ne
peut répondre convenir qu'il a raison de
conseiller dans les circonstances dela quelle nous
nous occupons, les viandes les plus échauffées,
※ Ventres hiemi et vere natura calidissimi
sunt, quare per ea tempora alimenta copiosiora
sunt exhibenda. Hyp. aphoris. 15.
aestate et autumno, libri difficilius fermunt,
hieme facilius, deinde vere. idem
aphoris. 18.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

» tel que le vatu, les épiceries, le vin forte &c.
un régime semblable ne convient qu'à ceux qui dans le
Climat d'une saison froide et humide,
ou dans celui ou l'on a pas arrivé que
Les malades habitassent des endroits bas,
couverts et marécageux, une alimentation
pareille exigerait un effet des aliments secs
boissons qui donnassent une certaine activité
aux humeurs engraissent évaporer la
superfluité, en relevant l'élasticité de la
fibre.

Les viandes noires dessechées, les boissons
toniques ou amères, le pain bien levé
généralement enfin tout ce qui a été
prescrit pour favoriser le régime qu'on a
adopté à la cure des maladies du tempérament
pituiteux, convient supérieurement pour
l'Angevin, les suppurations visqueuses et
ventes ne tirent pas d'une consistance à une
qualité desirable.

Les habitants des montagnes, *. où l'air
est toujours vif froid et ordinairement sec,
sont élevés dès le berceau à un régime
humectant et rafraichissant qui va ou ne
peut pas mieux à leur constitution naturelle,
la frugalité avec la quelle ils vivent

*. trop. ils ont un penchant décidé pour le service
militaire; mais quoique forts et robustes, ils sont,
plus que tous autres habitants de nos contrées les
plus voisines, susceptibles d'engorgements certains accidents
qui résultent des changements de la nourriture et des
climats. on observe, par rapport aux hopitaux
militaires, que cette espèce d'hommes, demande des
attentions particulières dans le régime. /.

L'abstinence presque totale du vin et des
légumes, maintiennent une souplesse dans
les fibres et une tranquillité dans les humeurs
qui terminent, dans très peu de tems, la cure
des maladies chirurgicales dont ils sont affectés.

Les maladies inflammatoires sont très
communes; mais aussi elles se terminent
avantageusement sous un régime
végétal farineux qu'ils s'imposent d'eux-
mêmes lorsqu'ils sont en état d'autant plus
d'exactitude, qu'ils n'en sont point détournés
par le désir de certaines substances alimentaires
qu'ils méconnoissent.

Pendant l'été comme dans les
climats les plus chauds, on doit éviter
tous les alimens et les boissons qui versent
dans la masse humorale, des sucs susceptibles
de putréfaction. Si on admet dans le régime,
des substances charnues, elles doivent être prises
dans les jeunes animaux, tels que le veau
ou le poulet. Les légumes acides et
légers répondent infiniment mieux à
l'indication curative des moindres suppurations
comme des plus abondantes. C'est en
adoucissant les fluides et en maintenant une
résistance proportionnée dans les solides,
qu'ils travaillent à la cure avec la plus
grande efficacité.

Des considérations en considérations on voit
pourquoi on doit éloigner tous les alimens
qui fatiguent trop aisément par les voyes
transpiratoires ou urinaires. La seule crainte
d'affoiblir les organes est la cause de la
diététique, ce qui est une raison de préférence

pour leur substituer celui qui
soutiennent peu de parties salines.
Les épinards, les laitues, les concombres,
substituer celles enfin qui contiennent une
certaine quantité d'eau, sont d'un pas
égal à la cure.
Les saisons chaudes et humides doivent
être généralement regardées comme les
précurseurs de la gangrène. C'est dans
l'intention d'y opposer quelques éloigne
des régles de la diététique, tous comestibles
qui peuvent coopérer à la dégénérescence
des fluides vers la débilité de l'action
organique. ou aromatise les viandes
légèrement échauffantes, où on les
réduit avec le vinaigre vers la fin
de cuisson: faudra qu'avec un peu de vin
ou avec des boissons acides, amères et
fortifiantes, on soutienne le jeu des
solides

3°. par la disposition du sujet on entend l'état dans le quel il a été surpris dans le principe de sa maladie; particularité essentielle pour la cure. Lorsque le corps est dans une disposition heureuse, les alimens et les boissons légères avec facilité et fournissent des sucs chileux très propres à éloigner les acides primitifs et à favoriser l'activité des secondaires, faudra que dans un sens contraire les nourritures les plus légères passent avec la plus grande difficulté, et que les fluides qui en sont

Séparés mieux singulièrement dans le premier, le second et le troisième tems des maladies. De ce, mais le principe d'une incommodité quelconque n'est point à l'abris des règles diététiques, quoique le corps paroisse sain. Le dérangement des fonctions et des sécrétions est souvent indépendant de la disposition où se trouve un blessé, paralitique (1) &c. Il n'y a pas de doute qu'il ne faut d'abord qu'un chirurgien, d'ordonner des viandes qui engendrent de bons sucs nourriciers beaucoup, si le malade n'est point rempli de fluidités, et surtout immédiatement après le développement d'une maladie où il y a eu suppuration. Cette doctrine n'est pas élayée et elle est même trop générale. Des alimens qui nourrissent beaucoup sont ordinairement un obstacle réel à la préparation même de la suture qu'on a dessein d'opérer, ou à la suture même, quoique le corps soit sain.

Les diètes ou régimes, des boissons délayantes, stimulantes et rafraîchissantes sont les premiers secours qu'on doit opposer à une répétition humorale. C'est par le procédé qu'on épuise les humeurs, qu'on soulage les vaisseaux, qu'on prévient les accidens et qu'on travaille la suture plus promptement. Les infusions diurétiques dont on recommande l'usage, opèrent seules dans la circonstance; elles les délayent, les atténuent et préparent à des évacuations salutaires, par plus d'une émonctoire.

(1) Dite ou façons de vivre des blessés première partie de la grande Chirurgie pag. 65.

4° la manière de vivre d'un malade, est également une objet de considération dans — la cure. la quantité plus ou moins grande d'aliments dont il usoit en santé, doit régler celle qui lui convient dans la maladie. son genre d'exercice, ses travaux plus ou moins pénibles aux quels il est destiné par état, doivent — influer sur l'espèce d'alimens, leur consistance et leur résistance à la digestion. on conclut de ces règles générales, que les habitans des campagnes (doit se tirer la plus grande partie des militaires) qui ont communément une constitution forte et vigoureuse, ont — besoin d'une plus grande quantité d'alimens pris dans la classe de ceux qui — s'animalisent plus difficilement, aux quels — ont peut joindre dans cette classe les poissons fortifiants. ※

5° la négligence d'un principe aussy — intéressant que, celui d'observer — attentivement, donne occasion à diverses maladies; quelle attention ne doit on pas apporter, lorsqu'il s'agira de faire servir le régime à la cure?

※ not. Galien donne des exemples de la quantité des alimens dont usoient les athletes. il assure qu'il y en avoit un, duquel il fait le nom, qui devoit avoir fait un repas frugal, lorsqu'il n'avoit mangé que douze livres, c'est à dire douze livres de viande et de pain en proportion: milon de crotone étoit, dit l'histoire, après avoir mangé de vingt livres de viande, d'autant de pain et de trois loges de vin, qui ajoutoient à quinze pintes.

Alimenta igitur amplioris opus habens, ejusmodi sumet ætate et athletæ. Gyp. op. 3. 15 pag. 444.

(1) essais sur les alimens. pag. 27.

Un Soldat provincial agé de vingt deux ans, d'un tempérament robuste, fut dangereusement blessé d'un coup de feu qui brisa l'os des îles et vint s'ouvrir une issüe à deux travers de doigt de l'ombilic. élevé dans les exercices de la Campagne, les plus laborieux, il faisoit journellement une dépense d'environ six livres de pain, abstraction faite des autres alimens dont il usoit et de la quantité de vin qu'il y joignoit.

La maladie fut très longue; quoique les premiers accidens fussent très pressans, je me vû cependant obligé de me borner à des préparations ordinaires prises dans les substances farineuses sucrées, quoique données à double dose et à des instants rapprochés. La force digestive ne se contentoit pas d'un aliment aussy peu solide. il étoit toujours suivi de la foiblesse générale, de la fièvre lente plus ou moins vive, autant d'obstacles qui retardoient singulièrement les progrés de la cure.

Vers l'instant où le malade eut quelques légers accidens, je me vis forcé de l'alimenter dans très peu de tems les accidens. je luy accordai des substances alimentaires d'une force consistance, à la dose de deux et trois livres par jour ※ et le fis à l'époque que les inquiétudes cessèrent, que la matière purulente changea de caractère et que les plages firent des progrés du côté de la cicatrice. ××

※ magna est quantitas ad vires Solerti rationalium adaptata. Hypp. de Lib. victimum.

×× Il est encore à ajouter à cette observation, que la médecine interne n'a point été de secours à la cure, puis qu'il n'a pris aucune espèce de remedes. f.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

L'habitude n'a pas des effets moins sensibles dans la cure des maladies dont nous nous occupons. elle dépend essentiellement de l'éducation qu'on a reçue et sur laquelle le corps doit pour ainsi dire être formé de manière qu'il ne puisse être changé tout à coup et sans accidents, ou sans des révolutions qui bouleversent l'ordre naturel des choses, particulièrement chez les vieillards. on n'y doit jamais arriver qu'avec des ménagements précautions qu'on puisse l'attaquer, lorsqu'il est indispensable de le changer pour l'avantage de la nature.

en considérant du côté des règles diététiques applicables à la méthode curative des maladies, il est inutile de s'arrêter sur celle qui ordonne aux malades, de manger peu ou beaucoup, chaud ou froid, à des heures marquées, mais plus généralement ou plusieurs fois dans la journée. (I). l'expérience a confirmé plus d'une fois le tort qu'on auroit eu de s'écarter de l'habitude dans un certain nombre de circonstances toutes également relatives à cet objet. on voit des malades que des boissons fades ou chaudes exposent à des vomissements, à des langueurs, à des convulsions et à des tournoiements de tête affreux; tandis que d'autres sont exposés à des frissons insupportables, ou des coliques d'estomac très vives &c. s'ils boivent froid.

l'habitude de prendre certaines substances qui flattent plus le goût, qu'elles ne nourrissent fait force de loi dans plus d'un cas. l'usage du café, du chocolat, du vin &c. des liqueurs; dans des circonstances où

(I) ea quibus semel aut bis copius aut minus usus fuerit oportet considerandum aut dandum vero etiam aliquid ex tempore et regione et consuetudine. Gypp. De Diaeta 1.

Les règles Diététiques les moins rigoureuses
Les prescrivent, demande cependant qu'on ait une complaisance salutaire
~~Sévérité~~. une semblable abstinence ~~médicale~~
entoure singulièrement à la sure en retardant
les mouvemens de la nature. et n'offrit qui
fournisse plus d'observations que l'habitude, —
puisqu'elle seule remplit presque tous les instans
de la vie.

un ecclésiastique de cette ville monsieur R.xxx.
Jeune d'une constitution particulière, se
promenant dans un parterre, se heurta violemment
la jambe droite contre une caisse qui traversoit
le chemin qu'il suivoit. il en résulta une playe
avec contusion qui fut bientôt suivie de gangrène.
la jambe étoit entourée d'une inflation très vive, et
l'escarre se détachoit avec une mauvaise suppuration
qui répondoit à la lenteur du dégorgement
suppuratoire. depuis l'instant de la blessure
il supprima l'usage du café, duquel il faisoit
une habitude de trois tasses par jour. à la proposition
qu'il me fit, que le désir étoit exprimé d'une
manière à ne s'y pas méprendre, je me balançai
bien de suis en accorder une telle audience —
divisée en trois prises. ~~consécutives~~ de deux jours
après, la suppuration devint plus abondante et
d'une qualité meilleure, et les escarres se détachèrent
entièrement. je permis d'augmenter la dose
successivement et la playe ne se cicatrisa pas
moins, dans une espace de tems fort ordinaire.

J'ay vû aussi l'abbé de l'autre et j'ai vu
un malade de la campagne X. qui avoit souffert —

X. Rem. il n'avoit point été élevé à l'usage des boüillons
gras et des viandes apprêtées bourgeoisement. l'espèce
de répugnance avec la quelle il me voit joindre à
la vertu relâchante de ces préparations alimentaires,
m'étoit raisonnablement la cause qui entretenoit
la foiblesse de l'estomach et du canal alimentaire. J.

l'opération de la taille, être rebelle aux remèdes et aux aliments les plus convenables et les plus propres à l'usage de la farine de maïs, cuite dans l'eau avec le bécabre, aliments dont il faisoit auparavant sa nourriture habituelle. Le malade qui m'avoit été jusqu'alors de l'cicatrisation d'une ligne seulement, l'a vue bientôt totalement dès que la liberté du ventre fut arrêtée.

Cette observation ainsi que la précédente prouvent qu'on ne peut négliger souvent certains désordres, qu'on s'est laissé à d'anciennes habitudes, on peut même ajouter que le sont de vrais besoins naturels, aux quels il importe singulièrement de ne pas soustraire entièrement un malade.

On trouve des effets aussy marqués du côté d'un mal vécu, lorsqu'on dérange l'ordre des tems prescrits par l'habitude, pour prendre des alimens. une digestion plus prompte ou plus nonchallante, même à deux extrêmes qui doivent influer par différens changemens dans l'histoire de la cure des maladies et particulièrement dans celle des plaies. un Corps malade est toujours susceptible du moindre dérangement, respectivement aux habitudes. le plus léger retard dans les heures marquées pour les alimens, peut affoiblir les facultés digestives, au point que quelquefois les malades éprouvent des anxiétés sur la région de l'estomach, qui marquent assés la débilité d'action de la viscère, sur les alimens, même de la plus légère consistance, si on ne pense la

prévenir cette crainte avant que de prendre
les rejas, par quelques doses légères de rabaissans
spiritueux ou autres fortifiants.
Quelquesuns que soit le régime qu'exige l'ensemble
des maladies, les règles générales souffrent toujours
des exceptions. il en est de certaines substances qui
quoique répugnantes pour certains malades,
satisfont néanmoins le goût de quelques.
d'autres qui quoique contraires (par les apparences)
à l'effet que produisent des aliments choisis,
ne font cependant jamais un mal sensible.
un penchant naturel, ou une habitude que
quelques évènemens ont pû faire, dirige pour
tous les mystères.
L'histoire nous offre un exemple de cette
singularité dans la personne de Mithridate,
qui s'étoit accoutumé à toute sorte de poisons
lorsqu'ils ne lui étoient impunément. Gellius (I) parle
aussi d'une vieille allemande qui s'étoit tellement
familiarisé avec le suc de cigüe, qu'elle
pouvoit en boire à très grande dose, sans en
éprouver le moindre effet funeste.
De ces exemples, auxquels il seroit fort aisé
d'en réunir d'autres, on pense, que tels singuliers
que soient certains aliments et tels malfaisans
qu'on puisse les supposer, l'usage leur en
rend permis à raison de l'habitude contractée
Hippocrate sans doute le qu'hippocrate a voulu dire,
lorsqu'il a écrit que toutes les alimens que l'on
mange avec plaisir, digèrent beaucoup mieux
quelque gout'on ait pour eux répugnance,
fussent-ils même meilleurs.
On pourroit profiter de cette Leçon
pour faire quelques parallèles sur le tableau de
la vie humaine, présenter une foule de gens

(I) Histoire de la medecine. Lib. 2. Cap. 18.
pag. 1.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

qui ne savent s'apporter les fromages,
Les oeufs, les noix, les pommes, et les —
légumes, tels que les petits pois, les carottes, les
choux &c. &c.

on apprend à connoître combien il faut être
attentif à les particularités respectives à
l'habitude, lorsque l'on sçait que l'administration
ou l'usage de ces substances, dans le ventricule,
ont eu des effets dangereux dans plus d'une
circonstance. J'ay vû des vomissemens
extraordinaires* se calmer très difficilement,
pour avoir négligé la précaution de
questionner les malades sur leur goût.

C'est dans les hopitaux militaires où —
se trouvent rassemblés des hommes de différens
pays, faits à des usages étrangers, qu'on
doit observer plus attentivement les espèces
de répugnance, et s'y conformer. La —
Bière et le Vin sont des boissons fort opposées
qui peuvent contribuer à la Cure ou à la —
faveur, selon l'accueil que feront les —
malades à l'une ou à l'autre de ces boissons.

5°. Les différentes de l'âge, conduisent à
aussy à des réflexions fort essentielles sur le
régime applicable à la Cure. Elles ont pû

---

* Obs. L'action de Vomir est très suspecte dans la
Cure des plaies de tête, de la poitrine et du bas
ventre et dans celles qui sont exposées à des —
hémorragies faciles à se renouveller. Il peut
se faire aussy que l'ébranlement général de
tous les viscères, sollicité par la répugnance,
puisse également donner lieu à des évacuations
stercorales abondantes et souterraines, très —
préjudiciables à la Cure.

pour objet principal, la diète plus ou moins
exacte, et le choix et la préparation des
alimens.

Faudroit-il donc communément ou à propos, ou
captiver les adultes sous une diète sévère, bornée,
pour ainsi dire, à des simples boissons, ou leur
forcer d'accorder des alimens, mais d'une facile
digestion cependant, aux enfans et aux
adolescens. Cette considération est juste, on sait
qu'à cet age l'on perd beaucoup plus par
l'une et l'autre transpiration et que les
évacuations sont généralement plus abondantes.*

Mais peut-on cependant s'empêcher d'observer
ici que la voracité et le peu de réflexions que
les enfans font dans le cas d'apporter à leurs
maladies, font les exposer à des événemens
dangereux par les diètes. Les alimens visqueux,
les fruits verts, les substances farineuses mal
fermentées, débilitent les facultés digestives et
déposent, chez les organes sécrétoires chyli-
fères, une indue viscosité qui jette le
malade dans l'atrophie et qui donne naissance
aux Rachitis.

En faisant un choix raisonné des alimens et
en bornant leur quantité, on trouve le
moyen de prévenir cette maladie, quand
même on n'auroit pas à redouter le
développement d'infirmités, on ne seroit point à
l'abris des dangers auxquels expose la
corruption des alimens: on ne peut donc
opposer de mieux alors, que la diète et
l'usage des boissons légèrement stimulantes.
C'est par le moyen de quoi on peut conserver
l'espérance de résoudre l'engorgement des glandes

* Note, on prescinde du besoin des soutiens et
d'entretien des forces nécessaires.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE MÉDECINE

miséraïques remplis d'un amas de glaires ou de pituite.

Dans les adultes ou les organes digestifs sont plus forts, il peut se faire qu'il y reste un levain de corruption qui, dans l'estomac fermente et prend une nouvelle activité à la plus légère indisposition, ce qui entretient une source à l'avènement de plusieurs symptomes très fâcheux.

Si on évalue tous les effets, on se souviendra de la indispensable nécessité de diriger toutes ses attentions du côté de la nature souffrante, pour en soustraire les forces. Sans cette précaution, elle se trouveroit hors d'état de résister au combat dans lequel elle s'est engagée pour favoriser l'expulsion de la humeur morbifique, et pour solliciter tous les vaisseaux variés d'une plaie ou d'un ulcère à se prêter au travail d'un écoulement purulent, louable. Paré qui joindra cette réflexion à l'observation de la pratique de l'art, fera sur le champ une remarque bien intéressante!

Il ne suffit pas toujours d'augmenter la quantité des aliments, ni d'en rapprocher les doses. Il faut encore autant qu'il est possible, les rendre analogues à l'espèce de maladie vû la délicatesse des fibres. Lorsqu'elles sont âcres comme dans le scorbut, on emploie l'eau guimauve légèrement astringente tonique, on augmente successivement sa force et on passe ensuite aux désiccatifs

Ceux qui sous un âge avancé supportent aux contraires l'abstinence, avec assés de facilité. Si les mouvements intestins sont plus foibles, les fibres plus roides, et la plus part des pores cutanés resserés ou obstrués; le

Chez des fluides étants plus lents, les évacuations doivent être moindres. Ceux qui passent leur vie dans l'inaction, comparés à ceux qui travaillent modérément, sont exposés aux mêmes suites. *

Les aliments relâchans et humectans présentent des inconvéniens fâcheux. Ils ne font naître que du fluide radical, et favorisent l'engorgement des vaisseaux dont le tissu est vicié ou desséché par les ans. Le pain bien fermenté et bien cuit, les viandes légères, doivent être la nourriture habituelle. On éloigne les pâtisseries et les autres préparations farineuses mal-cuites et mal fermentées. L'usage du vin doit être très modéré, puisqu'on sait, a-t-on pas douter que son abus seul précipite la vieillesse. C'est sans doute une raison pour conseiller à ceux qui en désirent, de le tremper d'eau, au quart ou au tiers; il est vrai qu'il en est très propre à entretenir un degré de chaleur nécessaire quand la plupart des vieillards vieillissent. Les alimens aqueux, fortifians, ainsi que les fruits savoureux qu'on recueille dans l'été, sont de propriété de rendre les fibres souples et de hâter par conséquent la chute d'une plaie ou d'un ulcère, dans les quels une suppuration saine, étoit le premier obstacle à la cicatrisation.

6°

Tout ce qu'on peut observer ici de plus intéressant relativement au sexe, consiste à proportionner les alimens à la délicatesse des tempéramens et à avoir la plus grande

* Senes facilius jejunium ferunt: dumdè consistentes, minimè adolescentes, omnium verò minimè pueri. Hypp. aphoris. 15.

ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE

la plus grande attention a ne prescrire
aucuns alimens astringens ny boissons froides
dans le tems des règles et des lochies. on doit
se rapprocher autant qu'il est possible de la
manière de vivre et de l'espèce de tempérament.

Dans les hémorragies qui dévoient
être accompagnées ou qui sont suivies
accompagnera le régime indiqué à l'art. . . .
de l'hémorragie. celuy la même pourra être
utile dans les plaies qui comportent de
semblables acides, ou dans quelques des
maladies de l'uterus. Dans le cas au
contraire ou ces matières seroient absorbées
sanguines seroient retenues, on employe les
emménagogues. à part l'acrité qui doit
être un des moyens qui doit y concourir
de préférence, on mettra les alimens et les
boissons qui corrigeront les organes de la
digestion, qui dissipent la pléthore et qui en
stimulant les vaisseaux excrétoires, les forcent
à exercer le mucus et les autres humeurs
qui, formés pour ainsy dire, les orifices
des vaisseaux sanguins, et qui puissent en même
tems laisser au chyle, un passage libre
pour entrer dans le sang.

on trouve dans les substances salines du
savonneux, des parties qui remplissent admirablement
le projet curatif. on fait servir utilement
aussy les boissons préparées avec les plantes
qui abondent en sel piquant, en huile
fort exaltée qui stimulent l'exhalation
sanguine. les infusions aromatiques

Sont de la genre. on peut aussy
adoucir les alimens avec la marjolaine,
l'estragon, la sariette, l'origan, le pouliot,
le thim &c.
La résolution de certaines tumeurs, la cure
des plaies et des ulcères se languissent toujours
s'irrigue y a des obstacles à la fermentation.
L'état de la suppuration indique communément
les différens moyens de les lever.

Art. II

De l'excès de Suppuration et des moyens de le corriger par le régime.

Une évacuation purulente peut être
considérée comme surabondante, lorsque
dans des pansemens faits à égalité de
distance, la plaie est plus couverte et
l'appareil plus imbibé de pus, qu'il doit
être ou qu'il étoit précédemment.
Si cet excès n'est pas l'effet de l'inflamation
de l'air environnant, de quelques mouvemens
indiscrets, ou de quelques petits foyers adiacens
qui se soient fait jour à travers le tissu
qui enveloppe les vaisseaux qui s'ouvrent
dans la plaie, il y a tout lieu de penser,
que le malade a franchi les bornes
prescrites du régime. Cette suppuration
surabondante n'est pas difficile à réprimer
quand on est assuré de la cause. une
diète absolue, si le cas le comporte, ou
l'usage de certains alimens ou boissons d'une
nature opposée à celle dont le malade
usoit, suffisent ordinairement pour y
remédier.

2e Histoire générale de la Chirurgie faite mention d'une foule de [illegible], ou des Cicatrices, résultat à la Virile, se sont rompues et ont suppurées de nouveau, sous un seul rapport trop connu.

Indépendamment de ces effets par Comparaison avec une plaie ou ulcère, dans les quels les fibres sont nues et où il n'y a absolument rien qui puisse modérer leur dilatation extensive; on conçoit sans peine que les vaisseaux chargés sont prêts de rompre et épancher les fluides qu'ils ont reçu, sans avoir eu le tems ni la faculté de les élaborer d'une manière analogue, et que le tissu cellulaire a perdu le peu de ressort dont il est susceptible; inconvéniens qui ne peuvent qu'éloigner singulièrement la guérison.

Le plus sur moyen de prévenir un pareil état, est d'avoir une inviolable constance dans un régime discret, surtout relativement aux grandes plaies. Celui de se réparer avec autant d'efficacité que de promptitude, consiste dans une diète scrupuleuse où dans un changement absolu dans l'espèce où la préparation des alimens dont le malade faisoit usage.

Art 12.

Les indiqué [illegible] où la Diète pour contribuer à la sure.

Ceux qui sont naturellement gras, dont le tempérament est humide et lymphatique, fournissent communément des suppurations fort abondantes. Les dépôts inflammatoires

~~avec~~ ~~qui~~ ~~a~~ ~~atteint~~ profonds ~~[illegible]~~, dévastent rapidement le tissu cellulaire. La matière — purulente envahit alors, s'insinue insensiblement dans l'interstice de plus étroits des muscles, détruit peu à peu la structure qui lie les fibres entre elles, les dissèque par quantité d'abcès profonds, et diminue considérablement le volume de la partie.

~~La diète~~ la plus sévère, c'est le plus prompt et le plus efficace des secours qu'on puisse y opposer. C'est en vain absolument de supposer de nouveaux sucs dans le sang, qu'il arrivera que ceux qui remplissent les cellules, seront, en quelque façon, forcés de faire les frais des — besoins qui doivent renaître et s'appaiser par la faim. Successivement absorbés par des vaisseaux indigens, ils passent et s'appauvrissent dans le sang et se déposent ensuite dans les cryptes ou follicules des organes sécrétoires, qui par leur mécanisme ou engagent la disposition et les rendent propres ensuite à entretenir la vie. C'est ainsi que les sucres diminuent insensiblement, quelque après elles s'épuisent et qu'enfin le corps se dessèche.

Les vaisseaux du tissu cellulaire sont alors dans une inanition presque totale; et ces feuillets ~~[illegible]~~ se rapprochent. Les fluides les plus subtils s'évaporent en partie ou sont repris, tandis que les portions d'humeur les moins travaillées s'arrêtent à l'extrémité des vaisseaux vaincus, s'y rassemblent et y font corps. C'est ainsi que les moindres ~~[illegible]~~ rudimens de la suppuration

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

commencement on peut les solliciter avantageusement par l'usage des boissons sudorifiques, astringentes et dessicatives.

Les purgatifs répétés, et les cathotiques les plus puissans, ne pourront jamais qu'imparfaitement solliciter la sueur de la plus grande partie des plaies et des ulcères; si l'on n'a soin d'avuider les vaisseaux par des évacuans, ou les remplir par le humour de différens aliments.

De tels effets si relatifs à la disposition de certains tempéramens, ont fait l'attention d'Hyppocrate (I), c'est dans la cure des maladies suppuratoires qui affectent ceux qui sont d'une constitution grasse, épaisse et humide, qu'il recommande une totale abstinence d'alimens. il considère avec justesse, la faim, comme le moyen le plus certain de diminuer la masse des humeurs, de dessécher le corps et de donner aux fibres la roideur et la proportionnée à l'exercice de la nature, dans la cure des maladies par solution de continuité.

Art. 13.

On observe icy, contradictoirement, qu'une abstinence trop longue, peut être nuisible à la cure des maladies chirurgicales

---

Une diète trop soutenue ne s'accorde pas avec tous les tempéramens et tous les âges. une jeûne absolu est une extrême qui peut reposer certains

(I) Corporibus humidâ carne praeditis, imperandum jejunium; jejunio enim corpora siccantur. Hyppo. aph. 39. sect. 7.

malades, à divers accidens. La force, l'habitude, la disposition des fluides, y mêlent quelquefois des obstacles presqu'invincibles. une abstinence trop constante observée dans le principe des maladies aigües, rend les vaisseaux très tendres, les — Convalescences très laborieuses et les plaies ou les ulcères d'une cure très difficile. ✻

Pour prévenir une foule d'inconvéniens, on propose de rafraichir les fluides embrazés sous le mouvement des artères, par des alimens capables d'absorber la superfluidité des sucs et de donner plus de rigidité aux élasticité aux solides. il seroit à craindre sans cette attention que les fluides tombassent dans une dépravation qui les conduiroit à une putréfaction alcaline, et que les fibres perdissent totalement leur force contractile. A

Le mariage alimentaire thérapeutique, consiste à faire une choix des substances nutritives, dans l'on trouve dans la classe des absorbans, des dessicatifs, des astringens, des adoucissans, des spiritueux &c. c. pris à très petite dose et à quelquefois, et moyens les plus assurés contre cet état: si on ménage cet usage des spiritueux, ils produiront d'excellens effets; j'avoue qu'il y a quelques autres peuvent être

✻ Not. on excepte de cette règle, les phénomènes presqu'insensibles, dont quelques Sociétés d'Edimbourg donnent des attestations qui écartent toute espèce de doute.

A. Pleati nimia repletio, sic quoque nimia abstinentia natura inimica est, sed diversâ ratione. haec enim exhaurit vires, dissolvit calorem naturalem. placentem. de sanitate valetudine. pag. 25.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

fort utiles dans la Circonstance; par la propriété qu'ils ont de resserrer et crisper et de vivifier les fibres. ℣.

Art. II.

La cure ~~peut être~~ contraire de la cure des maladies chirurgicales; elle a toujours un épuisement, par le quel on doit recourir à un régime nutritif.

---

une convalescence longue pendant laquelle on n'oppose que la diète, jette bientôt le malade dans l'épuisement et dans la Consomption. Loin donc d'obtenir ~~a~~ par un tel moyen, on doit au contraire chercher des secours profitables par le choix des aliments que l'on croit les plus propres à relever promptement l'action débile des solides, à réparer les sucs dont l'appauvrissement ne dépend souvent que de l'indigence du Chyle.

pour rendre digestifs des vins aussy sages, on fait precéder les alimens, par de bons bouillons, des potages légers, des crêmes de ris, des purées de Sensitives, et quelque fois du vin, on varie les alimens selon le gout du malade, successivement on en donne de plus solides et on en rapproche les doses, à mesure que les digestions s'accomplissent mieux et que l'appetit se développe. C'est à cette époque que l'on passe à une nourriture plus restaurante dans la quelle on comprend les jus, les coulis préparés avec le Chyle des viandes. on place ensuite celles qui sont

vertes, les noires doivent être préférées dans certains cas, surtout dans celuy ou les fibres paroissent trop lâches. ou faut la tenir de noir ou augmenter par gradation la quantité de vin rouge ou blanc qu'on aura de ~~coutume~~ coutume. quelquefois aussy on les remplace par les amers ou les toniques, telles que les boissons froides et même glacées.

Les spiritueux tiennent le premier rang entre les moyens les plus prompts a vitaliser les esprits et les forces. après une abstinence trop longue, l'épuisement ou la fatigue, on fait servir avantageusement les vins de Bourgogne de Malaga &c. et tous ceux enfin qui contiennent beaucoup de feu sans être fumeux. X. Les changemens aussy rapides que merveilleux qui s'opèrent par de semblables procédés, nous justifient l'importance.

personne n'ignore que la grande débilité des organes, les rend impotes au travail de la Cure! Les mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie en offre un exemple bien sensible. il intéresse notre objet de trop près pour le passer sous silence.

un homme, dit Monsieur Sabre à qui Monsieur Audouillé avait ouvert un abcès qui était extérieurement caché entre l'os tibia et le peroné, fut très long tems a guérir parceque le premier de ces os était carié presque dans sa longueur.

X. V. Arbuthnot, essais sur les alimens pag. 27.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

interieurs. La maigreur extrême du malade qui était autant la suite d'une longue Suppuration, que celle de la diette exacte qu'il avoit suivie, fesoit les muscles divisés, tellement écartés, qu'il y restoit un vuide profond qui faisoit perdre l'espérance à ceux. Jabrai de voir jamais la faculté d'engraisser. Il augmenta peu à peu la nourriture du malade et observa qu'à mesure que toutes les parties se réparoient sous des alimens plus solides et plus copieux, que l'ulcère se retrecissoit. Le vuide se fut parfaitement rempli, qu'après que les muscles eurent recouvrés le volume qu'ils avoient perdu par l'amaigrissement.

Si j'avois entrepris à le rendre compte d'une foule d'événemens déplorables qui passent journellement sous les yeux; on verroit qu'une diette trop vigoureuse inconsidérément aplaquée, a souvent causé la perte de certains malades qui, sont tombés d'épuisement et sont ité dans les horreurs de la faim; tandis qu'on auroit pû, avec quelque attention sur les divers changemens de la Suppuration les rendre à la vie par des secours diététiques ménagés selon les circonstances. De légers épreuves ne nous induisent jamais dans des erreurs préjudiciables, ou elles nous confirment, ou elles nous dissuadent. Les Hopitaux fournissent une foule d'exemples

ou l'on peut faire cette application.

Le nommé Destaverin Cavalier dans le régiment (autrefois) Monthiac, homme vigoureux et d'un grand esprit, fut blessé d'un coup de sabre sur la poignet. il décrivoit une playe transversale, dans laquelle étoit comprise la Section totale des tendons extenseurs. le premier appareil avoit été apliqué Contradictoirement à la Comune chirurgie; c'est-à dire qu'on avoit tamponé la playe pour s'opposer une force à elle de l'hémorragie, plutôt que d'en avoir rapproché les bords par un bandage et une situation convenable; aussi ne put elle se réunir et suppura t'elle tous les jours d'une suppuration très longue. Lorsque alors qu'il entra à l'Hopital de — D** ce fut le premier soin que de luy imposer un régime très Sévère en dépit de quel la playe avoit pris le plus mauvais caractère. le malade étoit dans un épuisement qui ne laissoit que très peu de ressource à la nature. je pris Sur moy (quoique élève) de luy passer un Secret des alimens proportionés à Son état et pour boisson partie égale d'eau et de vin. je les fis augmenter successivement, bientôt la playe se colora et une suppuration louable annonça la vivifiation de l'action organique qui étoit presqu'éteinte. on parvint de le point pour suivre son travail et terminer la cure par une bonne cicatrice.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Art 15e

Du régime préparant qui doit précéder les opérations chirurgicales

La liaison des rapports contenus dans les deux derniers articles, démontre clairement que, s'il est des cas où il convient d'affaiblir les forces d'un malade par une diète sévère, les évacuations sanguines qui doivent le disposer à une opération quelconque; il en est aussi, où le besoin est, dans un sens contraire, de donner des alimens restaurans à un malade, dont le corps est affaibli par les veilles, les douleurs, les évacuations et le besoin de réparer. Ainsi après avoir rempli les indications premières par un régime rétatif aux douleurs ou aux différens symptômes, on prescrit une diète analeptique qui doit être analogue à l'habitude ou à la constitution jusqu'à ce que le malade ait recouvré les forces nécessaires, pour oser, avec quelque espoir de stabilité, fonder des espérances de succès sur les suites de l'opération.

Les différens états des femmes méritent des considérations dans la conduite qu'on doit tenir. Fabrice de Hilden ne le dissimule jamais à placer une opération qu'il n'ait d'abord changé la disposition du corps malade par un régime préparant

qui embrassa les différentes règles que nous avons établies. Il regarde même cette précaution tellement indispensable, qu'il reproche à plusieurs Chirurgiens un oubli aussy dangereux, et qu'il rapporte à cette négligence, la violence des accidens qui troublent la cure et qui souvent donnent la mort à plusieurs malades qui y ont succombé.

Art. 16

Du Régime applicable à la suite des opérations

Ce régime est le même que celuy qui est indiqué à l'article de l'Inflammation, dans le quel on a compris les plaies récentes; il est susceptible des variétés relatives aux différens accessoires qui dérangent l'ordre curatif.

Art. 17

L'intempérance et l'usage inconsidéré de certains alimens ou boissons, donnent lieu à des révolutions dangereuses respectivement à la thérapeutique Chirurgicale.

On est généralement convaincu que l'intempérance même à des extrêmes fâcheux. Si Térence fut quelquefois bel esprit tout à fait aimable, elle a pû être mortelle dans une infinité d'autres circonstances. Ce malade porteur depuis longtems un ongle qui s'engageoit à travers les os du crâne: Le Chirurgien saisit par événement qu'il auroit

[illegible] de se retrancher, que de [illegible]
[illegible] par les Lassériques,
[illegible] de malade, dans le désir de [illegible]
[illegible] que de [illegible]
[illegible] la plus complette.

[illegible] dans cette ignorance que [illegible]
[illegible] des aliments qui s'emploie
[illegible] les substances animales et
végétales [illegible] malades produisent
[illegible] qu'on [illegible]
[illegible] les divers degrés que parcourt la
maladie, soumis à un régime gradué dans
l'administration des boissons. Si survient
les boissons prescrites, ou réveille les accidens
[illegible] grave. Parée nous en fournit
[illegible] dans le Voyageur de Paris [illegible]
[illegible], blessé d'un coup de feu sur le carotide,
qui ne guérit que par [illegible] jusqu'à la parfaite
guérison. La plaie dit le fameux Chirurgien,
étoit presque [illegible], lorsqu'une matière [illegible]
[illegible] les [illegible] avec force
[illegible]. Blessé à [illegible]
[illegible] accidents une fièvre continue
[illegible] perdit la parole et le sens eut paru une
[illegible] considérable à toute la partie avec
[illegible] accidens qui furent [illegible]
[illegible]. Observations de Chirurgie [illegible] —
insérées dans [illegible] par Destrugan
dans les Annales de Chirurgie [illegible]

(1) Chap. 22. pag. 241

* not. La nature des aliments dont le malade de Paré avoit usé étoit déjà [illegible] contraire à [illegible] genre de maladie. L'intempérance a rendu les suites encore plus fâcheuses, cette dernière faute vraisemblablement reconnue par l'expression même de notre historien, puisqu'il avoit réduit à des alimens indigestes et échauffans, beaucoup de vin pur.
2. Chirurgie I. pag. 204.

» le fiel de l'abus des alimens dans une —
» Cas [illegible], où on auroit dû certainement
Les livres
» Sur un garçon frappé [illegible] de front d'un
» [illegible] de cheval, où les deux tables du
» Coronal enfoncées, avec les plus graves accidens.
» Ellouissement pinsau au soin de qui il fut
» Confié, après avoir fait les opérations convenables,
» Les dirigea à dissiper avec satisfaction. Le
» septième de la maladie, un mal intestinal
» Luy ayant permis de manger, il prit par
» [illegible] le lait d'une fièvre avec redoublement
» et douleur à l'hypocondre droit. et tomba
» enfin dans une bouffissure qui le conduisit
» à deux doigts de sa perte.

Un cavalier du régiment des bravattes, du
Le jambe droite fracturée avec playe, fut par
Coup de pied de cheval reçu dans la manœuvre.
Les moyens généraux [illegible] lui donnés heureusement.
à la jambe qui avoit été que légèrement [illegible] et
et toujours presqu'à la suppuration. [illegible] Le danger
de sa maladie, étant sollicité à [illegible] par son
régime, par la quantité des alimens qu'on
lui prescrivit [illegible] différentes époques de [illegible]
[illegible], il survint le lendemain un gonflement
inflammatoire qui occupa toute la jambe. [illegible] gonflement
se termina par un dépôt profond dans la substance
même, qui fut ouvert et vidé à propos,
La exposé à des [illegible] heureux.

Ces observations auxquelles il seroit aisé de joindre
pas plus aisé d'en joindre d'autres, sous des —
témoignages non suspects du péril auquel
une indulgence déplacée expose les malades.
un régime indifférent [illegible] comme lié à
des accidens plus ou moins prompts. La
diminution de l'humeur transpirable est la
source d'une infidité de mucosité (1). L'avidité
avec la quelle les malades [illegible] épuisent

(1) Sanctorius de cibo et potu, aphorism. 61.

Le premier Dissolvant, qui il étant apte en proportion suffisante pour opérer les changemens nécessaire sur les alimens, d'une partie l'impureté ou la corruption des fluides; dispositions diamétralement opposées à la louable qualité des sucs, des quels dépend la terminaison de la cure.

Part. 18e

Des effets de la passion de l'âme sur les facultés digestives et du égard qu'on doit avoir pour le choix et la préparation des alimens dans la cure chirurgicale

Dans le sortir des causes qui peuvent vicier la transpiration et rendre par conséquent les digestions imparfaites et viciées, en sortant dans la masse des humeurs, des sucs crud dont le mélange est difficile: nous voyons, dis-je, que les affections de l'âme ressemblent à ces causes, c'est pourquoy on doit être circonspect dans l'espèce, la préparation et la quantité des alimens relativement aux [illegible] la cure des maladies chirurgicales.

Les alimens solides et grossiers demandent un travail soutenu de la part des organes digestifs; mais l'état où se trouve alors le système nerveux, resserre tous les couloirs, interrompt les sécrétions, affoiblit la marche des fluides, ralentit, diminue ou supprime la transpiration, d'où il résulte que la digestion ne s'opère point ou tout au plus avec une lenteur et un travail qui jettent tout le corps dans des langueurs affreuses.

On peut facilement juger alors de la

nature des sucs chiteux et de leur influence
défavorable sur la suite de l'inflation, de
la suppuration &c. &c. et généralement
enfin sur celle de toutes les maladies
soumises à la chirurgie.
L'abstinence sera sans doute le premier
moyen qu'on pourra opposer à la circonstance
avec plus d'efficacité; mais elle ne peut pas
être durable sans danger. C'est pourquoy
des alimens légers d'une digestion tout à fait
aisée, des repas modérés et des boissons
un peu spiritueuses qui tendent à
relever le ton affoibli des organes utiles
à cette fonction, selon les règles diététiques
qu'on doit y substituer. Les effets de l'amour
de la haine, de la joye ou de la tristesse, &c.
sont partout les mêmes. La Diète chirurgicale
n'éprouve pas moins de difficulté à vaincre
d'un côté que de l'autre, et avec de sages
précautions, elle a toujours la gloire de
triompher.

Art 19e

L'induration étant une des terminaisons
étrangères à l'inflation, il importe d'examiner
si un régime indiscret ne peut pas y
donner lieu.

C'est toujours à craindre dans une inflation
même médiocre, qu'une diète inattentive
n'augmente ou n'entretienne le volume des
humeurs, ne favorise l'insensibilité
des fibres et l'épaississement des liqueurs.
Disposition toute opposée à l'état de

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

relachement sous le quel la résolution ou la Suppuration ne peuvent avoir lieu; un régime délitiant multiplie les humeurs et leur donne plus de densité, Des alimens trop secs dessèchent leurs parties les plus fluides et les obligent de sortir par la travers les pores, que par les vaisseaux qui répondent à leur Subtilité.

L'usage inconsidéré des alimens Spiritueux astringens, des boissons austères, toniques ou stimulantes sont très propres a resserrer les fibres, a coaguler les sucs et a les restreindre dans les vaisseaux qui leur sont étrangers. Les vrays moyens de prévenir les accidens semblables, dont les suites sont toujours incertaines, consistent a se borner aux boissons et aux alimens relachans antiphlogistiques et a éviter les boissons froides [illegible]; si

---

Art. 20

Du Régime applicable à la gangrène Considérée, comme une des suites de l'inflation, ou dictée par d'autres causes.

Que nous Considérions la gangrène Comme la suite d'une inflation excessive ou comme l'effet d'un relachement trop Considerable; qu'elle soit le résultat d'une grande Contusion ou d'une Compression soutenue; qu'elle dépende d'un régime vicieux par l'excès ou l'abus de certains

alimens (tels que la tisane aquatique, les viandes pourries, le seigle ergoté) ou que tantôt enfin elle ait pour cause, les coups d'armes à feu, la morsure des animaux venimeux, une température humide chaude ou froide, &c. Le traitement doit intérieur quelquefois ne peut être que très long ou même infructueux, si on néglige d'y faire concourir les alimens et les boissons favorables à la diversité des causes qui l'auront produite.

Toutes qui avec Sueurs, on oppose à la premiere état scorbutique, une diette humide et relachante dans la quelle entre les boüillons préparés avec la chair blanche des jeunes animaux aux quels on ajoutte, l'oige, la laittüe, le pourpier, la bourache, l'ozeille &c. qui ont tous la propriété de détremper et de rafraichir les fluides échauffés; on cherche au contraire dans la seconde position a rappeller l'action des solides sur les fluides stagnans, par un régime stimulant et actif.

Lorsqu'il s'agit de s'opposer à la gangrêne qui a pour cause l'impression d'un air humide chaud ou froid, on employe aux Sucs les substances alimentaires fermentatives aromatiques et fortifiantes dont on soutient les effets par des boissons rudes et aigrelettes. Les viandes noires assaisonnées d'épices et de muscade, remplissent parfaitement cette indication. on les accompagne de l'usage des décoctions de Lima, de Scordium, ou des infusions de sommités de Sauge, de Thim, de fleurs de Lavande, des liqueurs Spiritueuses et du vin pris en très petite quantité, lorsqu'il n'y a point de fièvre.

Le jeune Sr. Pierre Cavalier au régiment de Cavalerie fut attaqué de plus de vingt pieds

sur la fin de decembre 1776. il en fut guéri
pour une playe à la jambe qui s'étendoit
depuis le genou jusqu'à l'occiput, la quelle
heureusement n'intéressoit que les tégumens.
j'observa une diéte fort exacte les premiers
jours qui suivirent son accident. la suppuration
bien établie, son régime varia entre quelques
potages et gruaux d'orge et d'avoine, pommades
étaient dus, tandis que pour boisson il usoit
d'une tisanne avec la bourache, le scordium,
et miel en le vitriol. peu de jours après la
playe devint livide et affectée de gangrène
en plusieurs points. l'écoulement purulent
dégénéra en sanie plus abondante. un air
froid et humide qui régnoit depuis quelque
tems en étoit la cause connüe. il n'est pas
toujours possible d'en changer d'abord la —
constitution dans une salle d'hopital; c'est pourquoy
j'aurois voulu employer différens moyens pour
altérer cette mauvaise qualité, j'ajoutois dans
ses alimens les poudres de canelle ou de —
girofle, tantot celle de fenoüil ou de coriandre,
et pour boisson six verrées de vin trempé au
quart (eu égard à l'habitude). le régime eut
un succès éclattant, la playe et la gangrene favorablement
et fut cicatrisé dans un tems assez court.

mais si la gangrène est guérie par une
saison sèche et brulante, on substitua au —
régime cy devant prescrit, l'usage des farineux
et des viandes blanches principalement, parce qu'elles
fournissent une plus grande quantité de sucs.
on donne ensuite les boissons à celles qui sont
acides et austères, telles que la limonade et autres
préparées avec les acides minéraux et le vitriol surtout, que l'on employe jusqu'à une agréable

reuidité. Le vin et les liqueurs données à doses légères, n'ont pas d'une effet moins avantageux [illegible].

Quoique celles-ci contiennent très peu d'air fixe, selon les expériences de Macbride, et que conséquemment elles paroissent plus tôt retarder la fermentation des alimens que de la hâter. L'effet subit qu'elles produisent sur les solides les fait servir utilement * pourvû toutefois qu'on n'en abuse pas et qu'on ne les permette jamais qu'après la cessation des accidens primitifs. car fait qu'un pareil abus, pourroit seul déterminer l'acrimonie et la dissolution des fluides, ce qui propageroit la gangrène plustôt que de l'éloigner. *

L'impression d'un grand froid peut aussy exciter une gangrène humide ou sèche, en suspendant l'action organique et nerveux ressorts des fluides. La dépravation des sucs vagueux, le genre de vaisseaux artériels ou veineux qui le premier est oblitéré, établissent la différence entre la première et la seconde espèce, qui est l'extinction du principe vital. Ces divers effets rapportés aux causes, à l'âge &c indiquent le régime le plus favorable à la nature de la maladie.

Celle qui est la suite des grandes contusions, exigent un régime non moins conséquent.

Paré qui n'a établi que des règles diététiques générales relatives à la gangrène, se contente

* not. elles ne connoissent point à beaucoup près dans la cure de la gangrène suite d'une inflation vive, d'huides par une pléthore outrée qui solidifie les vaisseaux et les met hors d'état de réagir sur les fluides.

* Dissertation sur les antiputrides, par monsieur Bordeaux. pag. 161.

de prescrire un bon régime fortifiant et autant des médicamens que d'alimens échauffans, pour remplir, dit-il, „ que les vapeurs qui s'élèvent de „ la partie gangrénée, soient communiquées au „ cœur par les artères.

Ce conseil peut être bon jusqu'à un certain point, mais il ne satisfait pas à tous les objets. C'est sous les mêmes considérations sans doute que Pigray ne défend point l'usage du vin — trempé, lorsque la fièvre n'est pas grande.

Fabrice de Hilden a donné dans son Chapitre de la gangrène et du sphacèle, un détail très intéressant de l'application des remèdes et du régime des alimens relatifs aux saisons &c. nous croyons qu'il suffit de l'indiquer, sans entrer dans un plus grand détail. Discours.

De Buttinot, dans son essai sur les effets de l'air, fait ouvertement que l'usage du vin est d'un vrai secours dans les saisons et les climats chauds, par lequel il soutient la force élastique des solides. Cette application doit être faite à la cure de la gangrène lorsqu'elle dépend du rétablissement d'action organique trop affoiblie. C'est aussi le sentiment d'Hoffman, de Primrole, d'Huxam et de Monro.

La cure des tumeurs occasionnées par l'ingrès dans le Syst. vivifiant porté dans le sang, par l'usage des alimens malsains, ou par les morsures de certains animaux est assujettie à un régime semblable.

Art 21

Du régime applicable à la cure des tumeurs et des plaies contuses

Parmi les maladies qui approchent — d'avantage de la gangrène par engorgement subit ou par déchirement, ou compte les

* Voy. 275. avec 46 et 47.

fumeurs et les plaies contuses, au rang des quelles on met celles qui sont faites par armes à feu.

La contusion n'offre que des vaisseaux brisés et rompus qui souvent épanchent les fluides qu'ils contiennent, à travers un tissu cellulaire qui ne présente point de résistance.

Les vues curatives dirigées du côté de la résolution, (quand elle est possible,) demandent qu'on s'attache aux alimens et aux boissons qui ont la faculté d'augmenter l'oscillation des vaisseaux voisins de la fumeur ou de la plaie et de l'insinuer dans les vaisseaux affoiblis, pour les ébranler et les mettre au dessus de leur état d'affaissement qui les rend presqu'insensibles.

Tandis qu'on vuide ~~les malades~~ par diverses saignées, parmi les quelles les locales ont une veine déterminée, on les remplit peu à peu par des alimens legers et des boissons dans les principes desquels entre quantité de parties acides, aigrelettes ou aromatiques, dont le propre est de résister à la pourriture en igniflouant les solides languissans, et en y rappellant l'irritabilité.

Lorsqu'une insflation suffisante circonscrit la fumeur ou la plaie, on y substitue successivement un régime plus doux. C'est à cette époque, dis je, qu'on passe à l'usage des boissons délayantes miellées et nitrées: on remonte ensuite dans celuy qui a été indiqué à l'art. de l'insflation, que l'on modifie selon les circonstances. C'est à l'établissement de la matière purulente, que l'on soumet le malade à celuy qui a été prescrit pour la cure de la suppuration, en suivant une marche graduée dans l'espèce, la quantité et la préparation des alimens qui doivent

toujours être soutenue par de légers
Antiseptiques.

Art. 22

De la saignée alimentaire respective à l'hémorragie.

Pour ne pas perdre de vue ce qui a rapport aux deux articles précédens, il est nécessaire de répéter une observation essentielle sur les accidens qui peuvent résulter de la chûte des escarres qui compromettent quelquefois des vaisseaux considérables dont la division ouvre une issue facile au fluide contenu.

Les secours de l'art ne sont pas toujours suffisans pour réprimer cette hémorragie, un régime qui donne plus de consistance au sang et qui augmente la résistance des solides doit tenir le premier rang dans l'art de guérir. Les substances alimentaires nutritives, absorbantes et désobstruantes dirigées selon l'exigence des cas, tantôt à petite doses fréquentes, tantôt à plus grandes doses et plus rarement, sont certainement efficaces.

Lorsque le sang est appauvri et décomposé, on y ajoute les sucs, les sirops, les liqueurs et les poudres qui ont la vertu de brisser, de resserrer vivement les vaisseaux, de coaguler les parties rouges et de rallentir leur marche.

Lorsque l'hémorragie dépend de relâche des solides sous l'influence d'un air humide et chaud qui tend à

affaiblir leur ressort et redonner plus
d'activité aux humeurs en excès des moyens
astringents toniques et fluides. Quand notre
esprit est de ces fortifiés, de bons vomitifs et d'un modéré
des cathartiques irritatoires. Ces moyens quelquefois
n'ont pas besoin d'être aidés avec la grande émulsion,
l'émétique de grenades, la boisson de tisane d'orge,
dans les quelles on fait dissoudre du salun
ou quelques autres aidés avec le vinaigre,
Les lavements doivent faire doivent rarement
besoin, il n'y a presque d'exception dans le traité
de la maladie vénérienne.
Le régime doit absolument modéré ou
suspendre les hémorragies même qui s'font
sur les lieux de la main; on y trouve
quelquefois le moyen de suffire aux
cas les plus difficiles, si on sait attentivement
l'état de la nature dans ses angoisses et
on se règle aux circonstances. À tous ces
malades qui portent un tube d'une grandeur
considérable on doit l'ouverture ne pas au
delà de la proportion de leur urètre.

Pl. 25

Des sa thérapeutique alimentaire
des maladies vénériennes et particulièrement
de celles qui sont soumises à la
Chirurgie

Lorsque la gangrène [illegible] l'horreur qu'inspire
à la nature le tableau de la gangrène, quelque
rebelle que soit [illegible] à l'application
[illegible] que l'on [illegible]
dans le [illegible]

vraisemblance de la coïncidence [illegible] la
multitude des événemens heureux qui
justifient que un régime prophylactique a
offert pour préserver une quantité [illegible] personnes
[illegible] exposées [illegible] nous démontre, d'une
manière sensible, combien grande est la ressource
que pourra fournir les règles diététiques dans le
traitement des ulcères variables par
la nature infecte et dévorante qui en
découle sans interruption.
Il est heureux que le nombre de ceux qui nous
écrivent sur cette maladie, paraît en certainement
[illegible] qui en ont parlé avec plus d'exactitude,
[illegible] de précision et plus de sagacité. —
Plusieurs fois les Chirurgiens distingués [illegible]
réunis au milieu de l'orage avec une
fermeté inébranlable et un courage qui ne
s'inspirait que le noble sentiment de [illegible]
[illegible] à ses semblables, [illegible] ouvre
[illegible] devant, sans doute, que les différents traits
marqués dans cette histoire, il ne reste point
[illegible] à décrire les signes caractéristiques
de cette maladie, ni les moyens curatifs
indiqués par la nature des médicamens.
Après avoir donné les conseils les plus —
intéressans sur la police que doivent exercer
les officiers publics des lieux qui sont le
[illegible] il s'attache [illegible] à
l'hygiène thérapeutique qu'il considère
comme le premier moyen indispensable
pour la guérison contenue dans son 22 chap.
[illegible] il est à propos de savoir que l'auteur a
[illegible] régime général et particulier des
[illegible]. Il est à [illegible] paroles

par pas possible de rien ajouter
[illegible] tous les vrais qu'il puisse
[illegible] tout, tout ce que [illegible] dire
de mieux sur ce sujet.

[illegible] l'opose actuellement [illegible] régime à la
[illegible] des maladies pestilentielles, [illegible] à la
thérapeutique.

[illegible] les pauvres, [illegible] barbares,
l'autruche, [illegible] tous, les [illegible] inséparables
[illegible] entre [illegible] tous [illegible], [illegible] sans
une application des remèdes, doit être
nécessairement secondée de la Diététique.

Les premiers tems de ces maladies n'offrent
qui les distingue quant au régime [illegible] de celui de
l'inflammation phlegmoneuse et érésipélateuse. Les
règles alimentaires sont les mêmes à l'exception
près de l'addition des anti septiques et que
la diète doit être moins sévère dans celles
ci. en effet il n'est point de maladies qui
affaiblissent et qui énervent autant la nature
que la peste, raison pour laquelle on doit
se conduire avec les malades de cette espèce,
petite quantité d'aliments. Cette méthode
réussit dans la fièvre de cette maladie que
l'abstinence, les médicaments et un libertés de
l'autre, [illegible] sage et [illegible] dirigent
[illegible] même égards que partout ailleurs. Le
premier objet de la cure est de porter dans
les humeurs des sucs utiles à la réparation
et au rétablissement de celles qui sont frappés
de dissolution putride. on doit donc
éviter avec soin [illegible] les aliments
[illegible], [illegible] et [illegible] et les
légumes dont [illegible] ne se [illegible] occasionnent
des vents et déterminent des obstructions.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ou peut prévenir les accidens en les donnant sous la forme de bouillons qui en rendra apprêtés [illegible]. Le dispositif de la malade [illegible] quand il est question d'user [illegible] [illegible] [illegible]

gnes Vinettes, de Bourrache et tous les fruits qui
contiennent les mêmes principes.
Mais quelqu'avantageux que soit le régime,
il n'est point invariable. On peut y substituer
avec moins de succès, les viandes bouillies,
ensemble la laitue, le pourpier, la bourrache,
l'oseille, la buglose, le cerfeuil et les semences
froides. parmi lesquelles beaucoup l'usage du
safran auquel est attribué la vertu de
corriger l'acrimonie du sang, se trouve
aussi dans l'orge mondé à la quelle on
ajoutte la graine de grenades aigres, ou
d'autres très communes. il régne dans
également rafraichissant, gargarisme de l'orge et
laict, se différemment le ventre.
Des Lavages et des bains que parcourent les —
maladies dépendent les boissons dont l'usage doit
seconder l'efficacité des alimens. Le vin est proscrit
dans les derniers moments, à cause de la fièvre
et du trouble qui règne dans les viscères. il
en encore plus expressément défendu à ceux
qui sont vifs et robustes et dans temps où —
bilieux ou sanguin. usage règle aussy
règle générale
sans exception, on peut la donner
dans les cas où les malades éprouvent des —
Langueurs, des Evanouissemens, on peut
y substituer à l'usage de cette liqueur l'animal
que l'on trouvera dans la préparation
Composition dans le 3e Chapitre, quoiqu'il
semble leur préférer répondre au besoin
de restituer à l'estomac, mais l'attention la
plus importante consiste à couper toutes
les boissons avec le vinaigre ou le suc

de soif. C'est [illegible] qué ne fra une seul
inconvénient, a prendre à la fois grand
quelle sorte d'une fontaine vive et claire et
qu'on la boive à longs traits : la quantité
d'eau boire ne doit avoir d'autre mesure que celle
que la soif lui impose : quelque abondante
que soit la masse d'eau qu'on verse dans
l'estomac, elle ne peut qu'exciter un vomissement
qui soit d'être nuisible, peut être fort avantageux
dans les premiers jours de la maladie. Surtout.
Lorsque il survient, il a ajouté qu'elle fait
plus d'effet que de débarrasser les premières
voies et qu'elle rafraîchit les entrailles.

Nous [illegible] les différents remèdes fortifiants qui
pourraient être employés pour [illegible] ou les [illegible]
[illegible] ; nous dirons seulement
qu'ils doivent être administrés avec beaucoup
de prudence, surtout dans la fureur
qui existe actuellement dans [illegible],
quoique les malades éprouvent une chaleur
intérieure considérable, on doit alors donner
leur boisson, une tisane de mauve ou
de coquelicot, ou de courge ou de citron
une pomme sûre, ou si l'on veut quelques
feuilles fraîchement cueillies de laitue,
d'oseille ou de pourpier trempées dans
l'eau froide avec quelques gouttes de vinaigre
ou de jus de citron.

Mais enfin, lorsqu'il ne s'agit plus
que de soutenir l'action organique et de
s'opposer à une nouvelle dégénérescence des
fluides, on passe successivement aux
boissons aromatiques, que l'on charge plus
ou moins fortement, selon l'indication à
remplir et avec les précautions relatives

ne tempérament &c. &c.

quand il est besoin de relever les forces d'un
sujet vieux et débile ou d'une Constitution
humide, on employe avec Succès le vin blanc
trempé d'eau par préférence au rouge,
comme plus propre à rétablir plus
promptement les esprits.

Le régime des enfants à la mamelle doit
retomber sur les nourrices avec les précautions
que leur état comporte.

C'est tout les variétés de Le régime que la
convalescence se prépare, que les forces de
l'estomac, que l'appétit renaît, il est exister, il rend
une Constitution solide qui annonce une
terminaison heureuse, des aliments appropriés
et le vrai régime restaurateur détruit, ou Sobre
aux règles diététiques prescrites pour la
cure de la Convalescence, avec les égards
cependant que exige la maladie essentielle.

Art 24.

De la cure diététique relative aux plaies de Tête.

Les particularisans sur la thérapeutique des maladies
Chirurgicales, on en rencontre certaines qui demandent
une diète curatoire relative aux parties affectées.
De cette classe, sont, les plaies qui intéressent la
tête avec ou sans Complication de fracture.
Il ne suffit pas toujours de détourner l'affluence
des humeurs qui se dirigent sur la partie malade,
il est également intéressant de modérer l'action
des fluides et de les diminuer. Le volume par une

régime séveré. André de la Croix a marqué
cette attention du Sçeau de son application et de
son exactitude. Ambroise paré et Pigray
n'ont également rien oublié du côté des
règles d'hygiène considérées comme prophilactiques
curatives dans l'ordre thérapeutique de ces
maladies. il est vray que le relâche le moins
sensible ne apparente sur le régime, peut être
la cause de plusieurs accidens.
Les premiers tems de la maladie sollicitent
en faveur de la plus grande discrétion dans
l'usage des alimens et des boissons; aussy Hyppocrate
et paré ne conseillent ils rien autre chose dans
le principe de la maladie, que l'eau d'orge,
l'eau panée, le Sirop violat ou rosat, ou
l'eau sucrée toutes diviines.
pourra t'on s'écarter de ces préceptes sans —
encourir des risques, c'est de quoy on ne peut
s'empêcher de douter?
La vigueur de la régime n'exclud cependant
pas l'usage de certains alimens légers, tels que
les crêmes faites des substances farineuses, torréfiées
ou desséchées telles que suivant de près les —
considérations que présentent les considérations
ordinaires, on apperceura les cas ou il convient
d'ajouter à ces nourritures et ceux où il importe
d'y retrancher.
La durée de la régime n'a de bornes que celles
que y met la cessation des accidens, telle est la première
règle, il est vray, mais la régime considérée comme
prophilactique doit s'étendre au delà de celles
que paré luy assigne, en le fixant au quatorzième
jour. rien n'est moins assuré que l'assertion

qu'il donne, on dira que c'est le tems ou
le terminaison des grands accidens de la maladie.
Son Histoire du Languais de l'Ecossaise de
Goulaine que j'ay rapporté, en une preuve du
contraire. Si dans une fracture compliquée de
la jambe on en a vû de très profonds à la
suite d'un dérèglement passager plus de
vingt jours après, doit-on espérer de ne plus rien
craindre au quatorzième dans les plaies de
tête? L'observation présente plus d'une fait qui
prouve le danger qu'il y auroit de se relacher
souvent même au quarantième.
un régime varié entre les végétaux et les
farineux, exactement suivi assurera communément
le succès de la cure: L'influence d'un air, chaud,
humide, froid &c. doit inspirer s'il en besoin
de y associer des substances aromatiques ou non.
la débilité des organes digestifs, l'exécution —
facile des fonctions habituelles de paroissent
en recherches l'usage par intervalle et varié
versâ
l'espèce et la consistance des alimens, doivent
répondre aux tems que parcourt la maladie;
c'est pourquoy après l'exfoliation faite on se
relache en faveur des viandes blanches végétales
des jeunes animaux surtout, comme veaux
et poulets cuits avec les herbes potagères telles
que la laitue, le pourpier, l'endive &c.
mais si le tissu cellulaire paroit trop
affaibli, on se contentera de faire cuire les
viandes et y ajouter un aiguillon tel que celui
d'orange amer, celuy de citron par le suc d'oseille.
au défaut de ces viandes on peut substituer
le poisson cuit au sec, comme la truite, le

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Brochet, la perche, pourris dans l'eau claire et courante.

on doit éviter dans la circonstance l'usage des légumes farineux et des choux. Surtout, parceque Commencement ils déterminent des douleurs de tête fort inquiétantes, qui ont pour cause louvrir un développement d'air considérable qui, en forçant pour ainsy dire la dilatation des parois du Ventricule et des intestins, vallentit la marche de la circulation dans son retour du cerveau au Cœur.

L'assaisonnement qui reste acquis dans la marche alimentaire applicable à la pluspart des genres de plaies, rentre insensiblement dans la classe des règles diététiques relatives à la Suppuration, avec les égards néanmoins dus dont nous nous sommes prévalu. D'où il s'suit qu'un régime discret (1) entretenu par des aliments qui nourrissent peu (1) mettra à l'abris des accidens multipliés, dont les malades sont susceptibles.

Art. 25

Les plaies qui intéressent les autres cavités demandent aussy un régime distingué pour leur cure.

Les plaies pénétrantes de la bouche, de la gorge, celles des lèvres, quoiqu'à proprement parler, elles n'intéressent que l'orifice de la cavité, celles du Ventricule, de la poitrine et de l'abdomen, &c. conduisent à faire tour à des considérations particulières dans le régime. dans le premier et le second cas, la mastication et la déglutition sont communément très difficiles, pour ne pas dire, impossibles. C'est alors qu'on choisi

(1) pigray. pag. 366.

dentre les substances alimentaires liquides, celles qui soutiennent davantage les forces, dans la crainte que les mouvemens aux quels on exposeroit les organes blessés, ne s'opposassent à la reunion. Les boüillons au poulet (si les circonstances le permettent) dans les quels on fait cuire un membre de Volaille, les œufs frais, les gelées, les panades, les substances farineuses délayées dans un suffisant véhicule, aux quelles on peut ajoutter le jaune d'œuf, Les boissons émulsionnées &c. Tout à quelque chose près les seules nourritures convenables à la position. dans des cas particuliers on peut aussy se servir avec succès du lait de chèvre ou de Vache.

Oigrap I) traitta et guérit un jeune homme à Bourbonnois, d'une playe considérable à la gorge avec du lait de Vache pour toute nourriture. mais il prenoit la précaution de le faire coucher à la renverse, pour qu'il descendit dans le Ventricule, sans inquiéter la playe, le qu'il continua pendant vingt deux jours.

Les playes de l'estomach et des intestins grêles seroient toutjours fatigués, et ne se cicatriseroient jamais qu'avec la plus grande difficulté, si on s'obstinoit a faire passer les substances alimentaires par les voyes ordinaires. c'est le cas alors d'avoir recour aux lavemens de boüillons, de lait et d'autres préparations semblables, le qu'on baise, delius et aquapendente ont employé avec succès dans de pareilles entrefaittes ✻.

(I) pag. 606.

✻ Cela n'exclud cependant pas la possibilité de faire passer d'intervalles à autres quelques gouttes d'une boisson rafraichissante émulsionnée par les voyes naturelles, dans la circonstance surtout ou le malade éprouveroit une chaleur et une sécheresse grande dans l'estomach, la gorge ou le bas ventre. /.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

mais cette ressource admirable qu'on ne doit qu'à l'enchaînement du mécanisme de nos parties constituantes, demande des précautions nécessaires pour assurer son effet. elles consistent à faire précéder des injections d'eaux aiguisées avec le sel, le sucre ou le miel, dans l'intention de décharger le canal alimentaire des matières qui s'opposeroient à ce que les malades puissent conserver assés longtems celles qu'on leur donneroit ensuite, dans la vûe de les nourir.

Dans la section des intestins grêles, les doses de l'injection doivent être légères et portés avec beaucoup de retenue, dans la crainte que la colonne d'air repoussée par le liquide lancé et le liquide lui même, ne dilatassent les parois des intestins, n'en empêchassent la réunion où ne déchirassent les points de la ficatrice commençante. tel que je l'ay vû arriver dans une circonstance pareille à un soldat de Boulonois à l'Hopital de . . . .

Les plaies des gros intestins ne supportent point les lavemens, par des raisons qu'on sent assés sans en donner l'explication. un régime strict pris dans l'ordre de celui qui convient à l'inflammation, est le seul qu'on puisse y opposer.

La cure diététique des plaies de poitrine consiste dans les alimens doux et légèrement détersifs. on a soin aussy d'adoucir et d'émulsionner les tisannes ou boissons qu'on croit les plus propres à remplir les objets pour les quels on les destine.

Art. 26

Du Régime curatif des libertés de l'entre, considérés comme accidents dans les maladies chirurgicales

Souvent on trouve en combattre des libertés de Ventre plus ou moins opiniâtres, qui détournent et entraînent les fluides les plus utiles à la sure à les accidents, dont les Suites n'offrent rien que de fâcheux, on oppose des Aliments qui raffurent le ton des organes en raffermissant les tuyaux excrétoires et en donnant aux humeurs une certaine Consistance. les farineux Sous une forme de bouillie, la purée de fèves, la marmelade de Coings, celle aussy Conseillée par Houlbin &c. Sous d'une très grand secours. on même tems on donne pour boisson ordinaire l'eau de riz, le lait coupé avec l'eau ferrée dans le quel on peut encore ajoutter le Sirop de roses, de grenades ou de Coings. quelques cuillerées de vin cuit ou Simplement sucré, Convient encore, lorsque la liberté de Ventre paroit dépendre d'un relachement général ou de l'épuisement.

Celse (1) Conseille, avec les espérances du plus grand succès, le pain de froment non fermenté. il assure que sa qualité astringente sera plus forte encore, si on le fait bien cuire et qu'on le mélange avec du pain ou du millet, Substances des quelles on peut faire une boisson très salutaire, particulièrement si on les fait torréfier. C'est ainsy que les tuttilles aux quelles on ajoutte la poirée, la chicorée ou le plantin, et les choux coupés très menu, répondent au même but. Les œufs durs ou frits, la chair des volatilles, comme le merle, la grive, le pigeon

(1) Lib. 2. Cap. 29, quae res alvum astringunt, fol. 21.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE